



PAA-Infos

MAGAZINE

LES PORTS IVOIRIENS VEULENT BOOSTER LEUR COMPETITIVITE



**LA RENTRÉE COMMERCIALE
UNE CROISSANCE DE 3,8% EN 2017**



**LES ENJEUX
DU DEVELOPPEMENT
DURABLE**



**MISE EN SERVICE
DU NOUVEAU QUAI
ROULIER**





Une Référence Internationale



UN HUB PORT EN AFRIQUE



Site Web: www.portabidjan.ci - E-mail: info@paa.ci
Facebook: facebook.com/portabidjan



sommaire



Éditorial p.02

Ports d'ici et d'ailleurs p.05

Au port d'Abidjan

Actualités p.14

Evènements p.26

Projets p.48

Dossier - Comprendre le développement durable

Evolution du concept p.52

Le secteur portuaire p.58

Le PAA et le développement durable p.60

Focus

La compétitivité des ports ivoiriens p.67

PAA-Infos MAGAZINE

Publication d'informations
du Port Autonome d'Abidjan

BP V 85 Abidjan
Tél.: +225 21 23 80 00
Fax: +225 21 23 80 80
Site web : www.portabidjan.ci
Mail : info@paa.ci

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Hien Y. SIÉ
Directeur Général du PAA

DIRECTEUR DE RÉDACTION
OKOU Coulibaly D. GON
Directeur commercial,
marketing, et de la
communication

RÉDACTEUR EN CHEF
Alexis GUIÉ
Chef du Département
Communication

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Clarisse K. TRAORÉ

RÉDACTEURS
Serge KIMOU, Armand AHOURE,
Fathime DIÉNEPO, Jérôme
SANSAN,
Céna RICHMOND-DIA,
Naférima CISSE.

PHOTOGRAPHIE
Anicet ADJOBI, Estelle MOHY,
Katianafowa SORO

PUBLICITÉ
AFRIQUE MEDIAS CÔTE D'IVOIRE

CORRECTION
ALAKAGNI Hala

CONCEPTION ET RÉALISATION
TRC

IMPRESSION
Chevillon Imprimeur



Le papier de ce magazine est issu de
pâtes produites à partir de forêts gérées
durablement.

éditorial



L'année 2017 n'a pas été de tous repos en Côte d'Ivoire, avec ses hauts et ses bas.

Elle a débuté difficilement pour notre pays en référence faites aux mouvements de mécontentements au sein de l'armée, aux conséquences de la chute des cours de cacao qui a entraîné

pour le port d'Abidjan une situation de congestion venue s'ajouter aux conditions difficiles d'exploitation dues aux importants travaux de développement en cours. Les mesures prises par le gouvernement ivoirien ont permis de juguler ces situations et de poursuivre la marche de la Côte d'Ivoire vers le progrès.

La sérénité ainsi retrouvée, a permis au port d'Abidjan de poursuivre sa marche vers la modernisation et le développement.

Selon un vieux proverbe latin, « Rome ne s'est pas fait

en un jour ». Il en est de même pour le port d'Abidjan, qui s'est engagé depuis quelques années sur des chantiers d'importance qui doivent lui donner les moyens de son ambition réaffirmée, celui de devenir le port leader de la Côte Ouest Africaine.

Des avancées significatives sont à noter dans l'exécution du programme de modernisation en cours avec notamment des taux de réalisation allant de 55% à 100%.

Le chantier de l'élargissement et de l'approfondissement de la passe d'entrée du Canal de Vridi, a atteint un taux d'avancement de 75 % avec les travaux de la digue Est qui sont achevés, et ceux de la digue Ouest qui sont en cours de réalisation

L'autre grand chantier qui a connu des avancées significatives, est le Terminal Roulier avec un taux d'exécution de 85%.

Le second Terminal à Conteneurs connaît, quant à lui, un taux de réalisation de 55%.

Concernant l'approfondissement des quais 11, 12 et 13, les travaux sont réalisés à 100%. Le dragage des fonds permettra d'avoir 12 m de tirant sur ce poste à quai. Au niveau du futur Terminal Céréaliier, un accord de financement avec l'Agence de Coopération Japonaise (JICA) a été signé. Les études avant-projet détaillées



Hien Y. SIE

(APD) sont en cours. Le début des travaux est prévu pour juin 2018.

Bien qu'engagé dans ces projets de développement, le port d'Abidjan demeure un port soucieux de son environnement. Son engagement environnemental lui a valu d'être certifié en mars 2017 à la norme ISO 14001 : 2004.

Cette reconnaissance est le résultat d'un port qui se mobilise dans la prise en compte de toutes les dimensions environnementales (eau, énergie, tri sélectif des déchets, salariés, riverains,...). Nous travaillons activement à la migration vers la version 2015.

L'entreprise a également maintenu sa certification qualité ISO 9001 : 2008, sur l'accueil des navires.

Au titre des autres performances enregistrées, la situation financière du PAA reste toujours aussi solide. L'Agence de notation financière Bloomfield Investment Corporation nous a attribué en juillet 2017, les notes A+ sur le long terme et A- sur le court terme avec des perspectives stables traduisant la crédibilité de la signature du Port Autonome d'Abidjan sur les marchés financiers, gage de garanties pour poursuivre nos investissements.

Il faut le dire, l'année 2017 s'est achevée sur le sentiment d'une année bien remplie, avec une hausse de 3,8% du volume global de marchandises traitées. Cela nous permet de regarder l'avenir avec confiance. Toutefois, la vigilance doit être de mise. Certes des défis importants ont été relevés, mais ne nous y trompons pas, beaucoup reste encore à faire pour bâtir un port à la dimension des ambitions de la Côte d'Ivoire.

En 2018, il s'agira de continuer le développement des infrastructures, de mettre en place une stratégie de communication plus active pour satisfaire les besoins et les attentes de nos parties prenantes, d'œuvrer à la mise en œuvre des recommandations du séminaire sur les défis de la compétitivité des ports ivoiriens.

C'est le lieu de rendre hommage, tout d'abord au Président de la République de Côte d'Ivoire, SEM Alassane OUATTARA pour son appui au secteur de transport maritime, et ensuite au Premier Ministre, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Chef du Gouvernement, SEM Amadou GON COULIBALY, pour son implication personnelle dans la réussite de ces assises de Grand-Bassam.

Sans oublier l'ensemble des participants, locaux et étrangers pour leur contribution lors des travaux du séminaire.

Toutes les recommandations de ce séminaire ne pourront produire les résultats escomptés que dans la perspective d'une synergie de toute notre communauté portuaire quant à leur mise en œuvre effective. En tant que communauté, nous avons appris à mieux travailler ensemble. Nous devons, une fois encore, mutualiser nos compétences pour améliorer la compétitivité du port d'Abidjan, en ayant en permanence à l'esprit de satisfaire au mieux les attentes de nos clients. C'est cette recherche constante de la satisfaction de nos clients qui nous a guidés en 2017 ; ce même principe orientera notre action en 2018.

En effet, le renforcement de notre efficacité et l'amélioration des services à la clientèle constituent, aujourd'hui, notre axe prioritaire. Car, c'est à l'aune de la satisfaction de nos clients que nous pourrions mesurer réellement notre succès.

Aussi, voudrais-je, pour conclure, lancer un appel à la mobilisation de toutes les parties prenantes afin de travailler au rayonnement du Port d'Abidjan pour une Côte d'Ivoire plus prospère et émergente en 2020.

Je ne saurais conclure cet éditorial sans souhaiter à chacun d'entre vous une excellente année 2018. Que cette nouvelle année vous apporte santé et bonheur, épanouissement personnel et professionnel ! Et que, grâce à vous, 2018 soit une grande et belle année pour le port d'Abidjan résolument tourné vers l'avenir !

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.





MANUTENTION | ENTREPOSAGE | CONSIGNATION
CAMIONNAGE | PETRO SEA LOGISTICS

GAND | PARIS | ABIDJAN

SEA-INVEST AFRIQUE
1/3 rue Danton
92300 Levallois-Perret (Paris)
France
T +33 1 41 05 37 00
F +33 1 41 05 37 10
<http://my.sea-invest.fr/contactus/societes.asp>

SEA-INVEST CÔTE D'IVOIRE
Immeuble Botreau Roussel – 7ième étage
01 BP 2132 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
T +225 21 21 85 00
F +255 20 32 15 48
contact@sea-invest.com

SEA-INVEST
Skaldenstraat 1
9042 Desteldonk (Ghent)
Belgium
T +32(0)9 255 02 11
F +32(0)9 259 08 94
info@sea-invest.be

Ports d'ici et d'ailleurs



Une Référence Internationale

PORTS NATIONAUX

PORT AUTONOME DE SAN PEDRO

- **PROJET DE MODERNISATION DU PORT DE SAN PEDRO : MSC FINANCIEREMENT PRET**

Le deuxième plus grand armateur mondial de porte-conteneurs, Mediterranean Shipping Company (MSC), a dit être prêt financièrement pour investir dans le projet de réalisation du nouveau terminal à conteneurs du Port Autonome de San Pedro (PASP), prévu dans le cadre de la modernisation de cette infrastructure économique et pour laquelle il a signé le 29 mai 2017, un contrat de concession avec la direction du PASP. Le projet d'extension et de modernisation du port de San Pedro prévoit la réalisation d'un terminal minéralier et un nouveau terminal à conteneurs de dernière génération ayant les plus hautes performances actuellement sur le marché. Sur cette base, un contrat de concession de 35 ans avec MSC a été signé pour l'aménagement de ce terminal à conteneurs, dans le cadre d'un partenariat public-privé. Ce projet d'aménagement du port est estimé, à un coût global de plus de 300 milliards de francs CFA dont 122 milliards à la charge de MSC et 180 milliards à la charge de l'Etat.



AUTOROUTE ABIDJAN-LAGOS

- **LA BAD ET L'UE DONNENT UNE IMPULSION AU LABORIEUX FINANCEMENT**

Dans quelques mois devrait démarrer la construction du corridor qui connectera Lagos à Abidjan, en passant par plusieurs villes ouest africaines. Plombé par un manque de financement de plusieurs milliards de F CFA depuis son lancement en 2013, cet ambitieux projet d'autoroute porté par cinq pays africains bénéficiera d'une enveloppe d'un peu plus de 11 milliards de F CFA. C'est une promesse de la Banque africaine de développement et de l'Union Européenne. Si le projet a accusé du retard, il revêt pourtant d'une importance vitale dans la mesure où sa mise en œuvre va faciliter le développement de l'économie régionale en tant que vecteur de l'intégration de l'économie ouest-africaine. Ce corridor desservira en effet les ports maritimes locaux où transitent 90% des exportations et 60% des importations.



Photo © afriquephotos.net

NOUVELLE ANNEE RECORD POUR LE PORT D'ANVERS

Le port d'Anvers traité, en 2017, 223,6 millions de tonnes de marchandises, un chiffre en hausse de 4,4% par rapport à l'année précédente, ont annoncé les autorités portuaires. Le port anversoise enregistre ainsi un record pour la 5e année consécutive, dopé par les bonnes performances des activités liées aux conteneurs, en hausse de 4,1% à 10,4 millions de tonnes TEU, pour un total de 122,9 millions de tonnes traitées. Le trafic de vrac liquide a également bondi de 5,7% à 73,1 millions de tonnes. "Tant les dérivés du pétrole que les produits chimiques ont progressé", a pointé Jacques Vandermeiren, l'administrateur délégué du port. Le vrac sec, lui, a reculé de 3,7% à 12,2 millions de tonnes en raison de la quasi disparition du charbon. Quant au trafic ro-ro, il a enregistré une hausse de 10,5%, le nombre d'autos traitées par le port augmentant pour sa part de 4% à 1,2 millions d'unités.

Par région, le trafic vers les Etats-Unis a particulièrement progressé (+11,6%) alors que celui vers l'Europe, la première destination pour le port anversoise, a baissé de 3,6%.

Enfin, le nombre de navires passant par le port d'Anvers a reculé d'1,7% à 14.223 unités mais ces navires sont en moyenne 3,2% plus grands, a précisé le responsable du port qui s'attend à ce que l'élan de 2017 se poursuive en 2018.



LE MAROC ET L'UE VEULENT SIMPLIFIER ET NUMERISER DES PROCEDURES ENTRE LES PORTS

Le développement des routes maritimes et la simplification des processus portuaires entre les ports du Maroc et les ports de l'UE feront l'ordre du jour d'une conférence de haut niveau. C'est ce qu'a annoncé l'Agence nationale des ports (ANP) dans un communiqué. En effet, cet événement est organisé en concertation avec la Direction Générale du transport maritime de l'Union européenne afin de répondre au défi de la compétitivité des entreprises et des ports de la région. L'ambition affichée par l'ANP est de faire émerger des intérêts communs et une vision régionale pour le développement des lignes maritimes entre les ports européens de proximité et les ports du Maroc gérés par l'ANP. Dans cette perspective, la simplification et la numérisation des procédures entre les autorités compétentes des pays de la région constituent un enjeu stratégique qui permettrait de maîtriser le délai et le coût de transit et garantir des conditions optimales de transport au client final. L'ANP souhaite également favoriser la coopération transversale entre les autorités portuaires, maritimes et de contrôle du Maroc et les agences et autorités européennes compétentes pour la Méditerranée, à savoir la France, l'Espagne, l'Italie et le Portugal pour mettre en place des procédures simplifiées et digitalisées.



INTERNATIONAL

TRANSPORT MARITIME INTERNATIONAL

SHANGHAI YANGSHAN LANCE UN TERMINAL À CONTENEURS AUTOMATISÉ

De la taille de 312 terrains de football, le nouveau terminal à conteneurs aménagé sur le port de Shanghai Yangshan est 100 % automatisé. Avec une capacité de 6,3 M EVP à terme, il devient la plus grande installation de ce type au monde. Après des tests menés en décembre, la quatrième et dernière tranche d'extension du port à conteneurs en eaux profondes de Shanghai Yangshan entre progressivement en opération. Représentant un investissement de 2,15 milliards de dollars, le nouveau terminal est entièrement automatisé. Sur une superficie de 2,23 millions de m², soit la taille de 312 terrains de football, il est équipé pour l'heure de cinquante engins autoguidés sans conducteur (AGV), dix grues de quai (STS) et quarante portiques. L'ensemble de ces équipements ont été fournis par Shanghai Zhenhua Heavy Industry (ZPMC) à l'origine, avec l'autorité portuaire Shanghai International Port Group (SIPG), du système d'exploitation pilotant le site. Ce dernier permet notamment des opérations de chargement et de déchargement simultanées. Plus grand terminal automatisé au monde, la nouvelle installation du port de Shanghai Yangshan dispose dans sa phase de lancement d'une capacité de 4 M EVP. À terme, elle sera portée à 6,3 M EVP, et comptera alors 130 AGV, 26 STS et 120 portiques. Avec un linéaire de quai de 2.350 mètres et sept postes d'amarrage, l'autorité portuaire y déclare une réduction de 70 % de sa consommation d'énergie par rapport à un terminal équivalent non automatisé. En 2017, le port de Shanghai Yangshan a traité 40 M EVP, un trafic en hausse de 8 %.

LE COMMERCE MARITIME CONNAIT UNE EMBELLIE, SELON LA CNUCED

C'est une bonne nouvelle pour le secteur du transport maritime en proie à un ralentissement depuis 2009 et faisant face à un avenir incertain. Après +1,8 % en 2015, la croissance du commerce maritime mondial a accéléré en 2016 à +2,6 %, soit 260 millions de tonnes de marchandises supplémentaires transportées pour un total de 10,3 milliards de tonnes, d'après le rapport annuel sur le transport maritime, *Review of Maritime Transport 2017*, publié le 25 octobre, par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced). Toutefois, prévient la Cnuced, la croissance 2016 est demeurée inférieure à la moyenne historique de 3 %, enregistrée au cours des quatre dernières décennies (1974-2014).

LES NOUVEAUX PROJETS DE CMA CGM

Un nouveau service sera bientôt lancé vers l'Afrique de l'Ouest par le Groupe CMA CGM, ainsi que l'a annoncé M. Rodolphe Saadé, Directeur général du Groupe. «Notre optique est de développer de nouveaux partenariats avec nos clients sur toute la supply-chain et de financer des projets pour encourager les entreprises». Présent au Maroc depuis 2002, l'armateur français assure un déploiement au niveau national. En 2017, trois nouvelles lignes maritimes innovantes ont été mises en place afin de renforcer l'offre et répondre aux attentes des importateurs et exportateurs: «Wazzan Tow» connectant le Maroc au Bénin, à la Côte d'Ivoire, au Ghana et au Liberia, est venu renforcer «Wazzan One» qui dessert les Canaries, la Mauritanie, le Sénégal et L'Espagne. Et «Morocco Express», une nouvelle offre RORO écologique lancée il y a quelques semaines pour répondre au besoin des clients marocains en matière de transports de remorques routières.



Photo © CMA-CGM

TRANSPORT MARITIME INTERNATIONAL

CONSEIL DE L'ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE (OMI)

L'élection des membres du conseil de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) pour la période 2018-2019 a eu lieu le 1er décembre 2017, dans le cadre de la 30ème session de l'assemblée de cette organisation dont le siège se situe à Londres. A cette occasion, le Maroc a été réélu au Conseil de l'Organisation une réélection qui témoigne de la place de choix qu'occupe le Royaume chérifien au sein de la communauté maritime internationale. La France a été réélue membre du conseil de l'OMI, au titre de la catégorie dite "B" regroupant les États qui sont les plus concernés par le commerce maritime international.



Photo © imo-un

La Corée du Sud quant à elle, a été réélue membre du conseil du groupe A de l'Organisation maritime internationale (OMI) et ce pour la 9ème fois consécutive. D'après le ministère des Affaires maritimes et de la Pêche, le statut consultatif du pays a été voté lors de l'assemblée de l'organisation. En 1991, la Corée du Sud a adhéré au groupe C qui compte 20 nations régionales. A partir de 2001, Séoul a rejoint le groupe A constitué de dix pays maritimes. L'OMI est forte de 172 Etats membres et 40 autres membres constituent ce Conseil et de trois groupes.

TANGER MED DEPASSE POUR LA PREMIERE FOIS LA BARRE DES 50 MILLIONS DE TONNES ANNUELS

Le port de Tanger Med a enregistré une progression des différents indicateurs de l'activité portuaire au cours de 2017, en traitant 51.328.150 tonnes de marchandises, en évolution de 15% par rapport à 2016. Le complexe portuaire, qui termine l'année 2017 avec des connexions maritimes directes vers 174 ports et 74 pays sur les 05 continents, dépasse ainsi pour la première fois la barre des 50 millions de tonnes annuels. Le nombre de conteneurs traités sur les deux terminaux TC1 et TC2 en 2017 est de 3.312.409 EVP, en croissance de 12% par rapport à l'année écoulée, ajoutant que le tonnage correspondant est en évolution de 19% passant de 31.487.951 tonnes à 37.404.379 tonnes.

LES ATTAQUES DE PIRATES AU PLUS BAS DEPUIS 22 ANS

En 2017, le transport de marchandises par la mer a atteint 10,7 milliards de tonnes, soit près de 80 % des échanges en volume du commerce international. Face à cet enjeu économique déterminant, les attaques de pirates en mer peuvent représenter un véritable fléau. Or, le Bureau Maritime International (BMI) de Kuala Lumpur a recensé 180 actes de piraterie et de brigandage maritime en 2017, contre 191 incidents en 2016. Soit la première baisse générale depuis 22 ans. Toutefois, certaines zones restent plus particulièrement touchées. Ainsi, aux Philippines, les attaques ont plus que doublé en 2017, passant de 10 à 22 actes répertoriés.



Photo © Eunavfor / IMO

INTERNATIONAL

TRANSPORT MARITIME INTERNATIONAL

Photo © hapag-lloyd



HAPAG-LLOYD VOIT UNE HAUSSE DE 4,5% DU TRANSPORT MARITIME EN 2018

La demande de transport maritime devrait légèrement accélérer en 2018 et la concentration du secteur devrait se poursuivre, a déclaré jeudi 18 janvier 2018, M. Rolf Habben Jansen, président du directoire de l'armateur allemand Hapag-Lloyd. Il a dit s'attendre à une hausse de 4,5% de la demande cette année et de plus de 4% en 2019 après +4% en 2017. Après sa fusion avec l'Arab Shipping Company (UASC), Hapag-Lloyd occupe le cinquième rang mondial du transport maritime, derrière le français CMA-CGM, numéro trois

mondial du transport de conteneurs. M. Rolf Habben Jansen s'attend à une poursuite du mouvement de consolidation, notamment en raison des conséquences de la hausse des prix du pétrole sur les coûts d'exploitation des armateurs.

ENVIRONNEMENT / PORT CITOYEN – ENTREPRISES MARITIMES CITOYENNES

LE GROUPE INTERNATIONAL CMA-CGM ANNONCE QUE SES PROCHAINS NAVIRES USERONT DU GNL, GAZ NATUREL LIQUIDE

A l'occasion de la COP23 qui s'est déroulée à Bonn (Allemagne), le Groupe CMA CGM, un leader mondial du transport maritime, a eu le plaisir d'annoncer le mardi 07 novembre 2017, sa décision d'équiper ses neuf (09) futurs navires de 22.000 EVP (Equivalent vingt pieds), livrables en 2020, de moteurs utilisant du Gaz Naturel Liquéfié (GNL). CMA CGM devient ainsi le premier transporteur maritime au monde à doter des porte-conteneurs géants de cette motorisation et poursuit ainsi son engagement résolu dans

la protection de l'environnement et la préservation des océans. C'est une rupture technologique au service de l'environnement. En choisissant le GNL, le Groupe CMA CGM va au-delà des réglementations actuelles et à venir concernant la limitation du taux de soufre à 0,5% à l'horizon 2020 et s'inscrit pleinement dans les suites de l'accord de Paris et des discussions actuellement en cours au niveau international.



Photo © D.R.

ENVIRONNEMENT

Photo © Total



GAZ NATUREL LIQUEFIE (GNL) : TOTAL DEVIENT N°2 MONDIAL ET REMPORTE UN CONTRAT PROMETTEUR AUPRES DU TRANSPORTEUR MARITIME CMA CGM

Près d'un mois après avoir acquis le portefeuille d'actifs amont de Gaz Naturel Liquéfié (GNL) d'Engie, la compagnie pétrolière française remporte un contrat significatif. Le nouveau n°2 mondial du GNL va en effet fournir environ 300 000 tonnes de ce gaz par an sur dix ans à partir de 2020 au transporteur maritime CMA CGM. Ce volume, sans précédent dans l'histoire du GNL soute, couvrira l'approvisionnement de

neuf futurs porte-conteneurs de CMA CGM dont la livraison est également prévue à partir de 2020. CMA CGM, premier transporteur maritime au monde à doter de la motorisation GNL ses porte-conteneurs géants (capacité de 22 000 Equivalent Vingt-Pieds - EVP - une unité de mesure qui permet de désigner la capacité d'un porte-conteneur), a ainsi retenu Total Marine Fuels Global Solutions, entité de Total en charge de la commercialisation des soutes au niveau mondial, pour ces futures opérations d'avitaillement.

LA NOUVELLE REGLEMENTATION DU TRANSPORT MARITIME DE MATIERES DANGEREUSES EN COLIS ENTRE EN VIGUEUR EN FRANCE.

La nouvelle version du code maritime international des marchandises dangereuses (Code IMDG) est entrée en vigueur de manière obligatoire le 1er janvier 2018. Cette version, résultant de l'amendement 38-16, pouvait être appliquée de façon facultative depuis le 1er janvier 2017. Ce texte actualise les mesures nationales mises en œuvre pour appliquer les dispositions internationales relevant du code IMDG relatives au transport maritime de marchandises dangereuses en colis. L'arrêté ajoute des dispositions spécifiques

au transport de déchets médicaux : obligation de transport en conteneurs fermés, arrimage des conteneurs, séparation des denrées alimentaires, règles d'empotage, de débarquement et de notification à l'autorité du port de destination.



N° 2008/30619.4

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

PORT AUTONOME D'ABIDJAN

pour les activités suivantes :
for the following activities:

ACCUEIL DES NAVIRES : LA PROGRAMMATION, LE CONTROLE, LA REGULATION DU TRAFIC, LE PILOTAGE, LE LAMANAGE, LE REMORQUAGE A L'ENTREE ET A LA SORTIE, LA SECURISATION DE LA CIRCONSCRIPTION PORTUAIRE ET DU NAVIRE, LA SURETE, L'ACCUEIL DES MARCHANDISES ; LES ACTIVITES DU PORT DE PECHE, LA GESTION DU DOMAINE, LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SECURITE MARITIME.

RECEPTION OF SHIPS: TRAFFIC CONTROL, PILOTAGE, INSHORE PILOTAGE, INWARD AND OUTWARD TOWAGE, INWARD AND OUTWARD TOWAGE, THE SAFETY OF PORT AREA AND SHIPS, GOODS RECEPTION; FISHING HARBOUR ACTIVITIES, ESTATE MANAGEMENT, MANAGEMENT OF MARITIME ENVIRONMENT AND SECURITY.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 : 2008

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

BP V 85- ABIDJAN- COTE D'IVOIRE

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2017-03-13

Jusqu'au
until

2018-03-16



SignatureFournisseur



Franck LEBEUGLE
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Flashez ce QR Code
pour vérifier la validité
du certificat

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme. The electronic certificate only, available at www.afnor.org, attests in real-time that the company is certified. Accréditation COFRAC n°4-0001, Certification de Systèmes de Management, Portée disponible sur www.cofrac.fr.
COFRAC accreditation n°4-0001, Management Systems Certification, Scope available on www.cofrac.fr. AFAQ est une marque déposée.
AFAQ is a registered trademark - CERTIF 0956.7.11-2014

au port d'Abidjan

Actualités p.14

Evènements p.26

Projets p.48



Une Référence Internationale

RENTRÉE COMMERCIALE 2018

LE PORT D'ABIDJAN ENREGISTRE UNE CROISSANCE DE 3,8 % EN 2017

Le Port d'Abidjan, poumon de l'économie ivoirienne, continue d'être compétitif et d'affirmer son leadership sur la Côte Ouest Africaine.

Les chiffres de ses performances de 2017 ont été rendus publics par le Directeur général du Port Autonome d'Abidjan, M. Hien Yacouba SIE, le lundi 26 février 2018, à l'occasion de la rentrée commerciale 2018 qui s'est tenue sous la présidence du Ministre des Transports M. Amadou KONE et sous la co-présidence de Messieurs Adama KONÉ et Moussa SANOGO, respectivement Ministre de l'Économie et des Finances et Secrétaire d'État auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'État.

En effet, le trafic global de marchandises au port

que cette hausse est tirée par le trafic national qui s'est amélioré de 5,5 % par rapport à 2016, avec un volume de 19.332.608 tonnes en 2017. Cette tendance haussière démontre la vitalité de l'économie ivoirienne a-t-elle indiqué.

Un autre résultat satisfaisant est celui du trafic en transit qui a enregistré 2.026.220 tonnes en 2017 contre 1.967.115 tonnes en 2016, soit une croissance de 3%. Le trafic conteneurisé a également connu une embellie, avec 663.601 TEU en 2017 contre 635.647 TEU en 2016, soit une progression de 4,4%. Sur le transbordement, plusieurs facteurs exogènes continuent, depuis quelques années, de faire chuter ce trafic qui a encore enregistré une baisse de l'ordre de -30,8%, avec 20.814 TEU en 2017 contre 30.070 TEU en



M. SORO Benjamin,
Directeur de Cabinet du Ministre des Transports

d'Abidjan, a progressé de 3,8% comme annoncé par le Directeur général M. Hien Yacouba SIE : **« Malgré les quelques difficultés qui ont émaillé l'année 2017, nous avons enregistré un bon résultat commercial qui se situe à 22.556.809 tonnes de marchandises contre 21.734.640 tonnes en 2016, soit une croissance de 3,8 % ».**

Les détails de ce trafic ont été livrés par Mme OKOU Coulibaly Djeneba GON, Directrice Commerciale, Marketing et de la Communication du PAA, qui a exposé, chiffres à l'appui, les résultats de l'exercice 2017. Ainsi, elle a indiqué



M. Hien Y. SIE, Directeur Général du PAA

2016.

« Le mérite de cette performance globale n'est pas à attribuer uniquement au personnel du PAA », a indiqué le Directeur Général, à l'occasion de cette cérémonie. Il a, par conséquent, remercié tous les acteurs de la plateforme portuaire pour leur contribution à l'amélioration de la compétitivité du Port d'Abidjan.

Malgré ces bons résultats, M. Hien Y. SIE n'a cependant pas occulté les différents facteurs qui ont perturbé l'exploitation portuaire. Entre autres, le ralentissement des exportations du cacao du fait des difficultés rencontrées par la filière suite à

la chute brutale des cours mondiaux en fin 2016, l'arrivée au port d'Abidjan, dans la même période, d'importants volumes d'anacarde destinés à l'exportation, le stationnement anarchique des camions par manque de parking adaptés dans la ville d'Abidjan, l'insuffisance et de la vétusté des voies de desserte dans la zone portuaire et péri-portuaire.

Les difficultés d'exploitation sont également dues aux importants travaux de développement des infrastructures qui ont aussi une incidence sur le temps d'attente des navires. Le premier responsable du PAA a également indexé les insuffisances de rendement de certains manutentionnaires au niveau des cadences opérationnelles, le faible taux d'évacuation des marchandises par les chargeurs, et les difficultés dans la filière d'importation des véhicules d'occasion, comme d'autres facteurs ayant exacerbé la congestion du port.

La plupart de ces difficultés, dira-t-il, ont été

création d'un terminal minéralier et l'autre pour la création d'un terminal céréalier ; la réalisation de plusieurs voies de desserte pour désengorger le port ; des missions commerciales en Europe et dans les pays de l'hinterland.

Toutes ses actions permettront d'accroître la compétitivité du port Abidjanais qui entend consolider davantage son leadership dans la sous-région ouest Africaine et se positionner comme hub port de référence sur le continent.

Le représentant du Conseil Burkinabé des Chargeurs en Côte d'Ivoire, M. Jean-Noël KABORE, est intervenu au nom des opérateurs de l'hinterland. Il est revenu, pour sa part, sur les difficultés qui mettent à mal le développement de leurs activités. Il s'agit des problèmes de camions « dits en route », le manque de parking adéquats, les tracasseries routières, le niveau de dégradation de certains tronçons routiers sur le corridor.

Le représentant du Ministre des Transports, M.



*Mme OKOU COULIBALY D. GON,
Directeur Commercial, Marketing et de la Communication*



M. Valassine DIARRASSOUBA, président de la FEDERMA

évoquées lors du séminaire sur la compétitivité des ports ivoiriens, tenue à Grand-Bassam en décembre 2017. De ce séminaire, toute la Communauté Portuaire ainsi que les partenaires et clients du port d'Abidjan attendent la mise en œuvre effective des recommandations qui y ont été prises.

Dans son mot de clôture, M. Hien Y. SIE a indiqué les perspectives pour l'année 2018. Il a souligné, à cet effet, la mise en service du Terminal Roro qui accueillera ses premiers navires en mars 2018 ; le lancement de deux appels d'offre, l'un pour la

SORO Benjamin, Directeur de Cabinet, a salué les Autorités Portuaires d'Abidjan pour leur engagement à doter ce port d'outils nécessaires pour améliorer sa compétitivité mais aussi et surtout pour toutes les avancées notables enregistrées, « en seulement quelques années ». Quant aux difficultés exposées par les clients et partenaires du PAA, le mandant du Ministre des Transports s'est voulu rassurant : **« C'est le lieu ici de rassurer les opérateurs que l'ensemble de leurs préoccupations, notamment celles liées à l'état des routes, à l'état de la ligne**

RENTREE COMMERCIALE 2018

ferroviaire, à la fluidité dans la zone portuaire et péri-portuaire, et bien d'autres, ont toutes été prises en compte et font l'objet d'un suivi particulier de notre part. Bientôt, nous rentrerons dans la phase de concrétisation des solutions envisagées, avec un point d'honneur à la réalisation d'une plateforme logistique pour le stationnement des camions au PK 24 sur l'autoroute du nord, en vue de décongestionner le port. »

Se prononçant sur les conclusions du séminaire sur la compétitivité des ports ivoiriens, il a souligné tout l'intérêt que le gouvernement y attache : **« L'Etat fera certainement sa part. Cependant, j'invite aussi chaque acteur et partenaire du système portuaire à travailler, pour une mise en œuvre effective et exhaustive des recommandations »**, a-t-il souhaité.

Pour terminer, le représentant du Ministre

Amadou KONE a invité tous les opérateurs économiques et les partenaires à œuvrer ensemble avec le Port Autonome d'Abidjan, dans un esprit de synergie des compétences, afin de booster davantage la compétitivité de la plateforme portuaire d'Abidjan et la maintenir au niveau des standards internationaux.

Au cours de cette cérémonie de rentrée commerciale, plusieurs autres intervenants ont présenté le bilan et les perspectives de leurs structures respectives. Ainsi, se sont succédés au pupitre, le Colonel- Major DA Pierre, Directeur Général des Douanes ivoiriennes, le Dr. Vaflahi MEITE, Directeur Exécutif de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire, le président de la FEDERMAR, M. Valassine Diarrassouba, le Secrétaire Général de la Communauté Portuaire, M. Tahirou Diarrassouba et le Directeur de l'Ingénierie et de la Maitrise



1



2



3

d'Ouvrage du PAA, M. N'DOLI Kouadio André. Cette cérémonie marquait officiellement le début de l'activité commerciale 2018 du Port Autonome d'Abidjan qui entend consolider cette croissance de 3,8% enregistrée en 2017.

Clarisse K. TRAORE

1. Les membres de la Communauté Portuaire d' Abidjan sont venus nombreux à cette cérémonie.
2. M. DIARRASSOUBA Tahirou, Secrétaire Général de la Communauté Portuaire d'Abidjan.
3. M.KABORE Jean Noël, le représentant du Conseil Burkinabé des Chargeurs.



Ambassade des États-Unis d'Amérique
Riviera Golf
 01 BP 1712
 Abidjan 01, Côte d'Ivoire



Communiqué :
La garde côtière américaine lève les restrictions de sûreté sur les navires partant des installations portuaires d'Abidjan pour les États-Unis

L'Ambassade des États-Unis à Abidjan a annoncé le 22 février dernier la levée des restrictions de sûreté sur les navires en partance pour les États-Unis depuis le terminal à conteneurs d'Abidjan et le chantier de réparation navale Carena. La décision, qui fait suite à une visite annuelle des deux ports pour veiller à la sécurité et à la sûreté du système international de transport maritime, marque une avancée importante pour les relations commerciales entre la Côte d'Ivoire et les États-Unis et permettra de réduire les coûts, accroître l'efficacité et réduire les retards lorsque les navires arrivent aux États-Unis et dans les ports étrangers.

Depuis 2011, la garde côtière des États-Unis a demandé que tous les navires pratiquant le commerce international qui visitent la Côte d'Ivoire avant de partir vers les États-Unis augmentent la sûreté de leurs navires en visitant les ports ivoiriens. En réduisant les temps d'attente au port d'Abidjan pour les navires commerciaux, l'Ambassade des États-Unis a bon espoir que les relations commerciales bilatérales entre les États-Unis et la Côte vont s'accroître et devenir plus efficaces.

Au cours des sept dernières années, l'Ambassade des États-Unis et la garde côtière des États-Unis ont travaillé en étroite collaboration avec la Direction Générale des Affaires Maritimes et Portuaires (DGAMP), autorité désignée pour la mise en œuvre du Code ISPS en Côte d'Ivoire, afin d'améliorer la sûreté de manière significative. À la suite d'une récente évaluation de la sûreté, la garde côtière des États-Unis a annoncé que le terminal à conteneurs d'Abidjan et le chantier de réparation navale Carena sont conformes aux normes internationales de sûreté des installations portuaires.

La garde côtière des États-Unis va poursuivre sa relation positive et mutuellement bénéfique avec la DGAMP en vue de renforcer la sûreté maritime mondiale et de travailler avec d'autres installations portuaires ivoiriennes afin d'améliorer la sûreté du commerce entre les États-Unis et la Côte d'Ivoire. L'année dernière, la garde côtière américaine a fourni une assistance technique à des officiers de la DGAMP et à plusieurs responsables de la sûreté des ports d'Abidjan et de San Pedro afin de développer une approche systématique pour évaluer l'efficacité des procédures physiques et administratives de sûreté dans les terminaux ivoiriens. Plus tard en octobre 2017, la garde côtière des États-Unis a reçu une délégation de six responsables ivoiriens pour une visite d'échange d'informations sur la sûreté des ports à Washington, D.C. et à Portland, dans l'Oregon. Cette visite a donné l'occasion aux deux parties d'examiner les défis actuels en matière de sûreté maritime mondiale et de travailler dans le sens de développer des solutions efficaces et efficientes.

Les mesures de sûreté maritime internationales sont régies par le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires, dit Code ISPS, qui est entré en vigueur le 1er juillet 2004 pour réduire la probabilité d'une attaque terroriste sur un navire ou dans un port. À travers les efforts conjoints du Ministère du transport, agissant, par l'intermédiaire de la DGAMP et du gouvernement américain, la sûreté accrue dans les ports contribue à la croissance économique de la Côte d'Ivoire.

MODERNISATION DU PORT D'ABIDJAN

MISE EN SERVICE DU NOUVEAU QUAI ROULIER

« ...Nous mettons aujourd'hui à l'usage des armateurs rouliers, un quai moderne de 300 m avec un tirant d'eau de 14 m, le premier dans le port d'Abidjan avec une telle profondeur ».

C'est par ces propos que le Directeur général du PAA, M. Hien Yacouba SIÉ, a annoncé la mise en service du nouveau quai roulier du port d'Abidjan, le jeudi 15 mars 2018, avec l'accostage du navire le "Grande Abidjan" un RORO (Roll On-Roll Off) de l'armateur Grimaldi.

Ce premier accostage a donné l'occasion au Ministre des Transports, M. Amadou KONÉ, qui était présent, de féliciter au nom de Chef de l'Etat, SEM Alassane OUATTARA, les Autorités Portuaires d'Abidjan et tout particulièrement, le Directeur général du Port Autonome d' Abidjan, M. Hien Yacouba SIE, **« pour son engagement sans faille dans la mise en œuvre de ce programme de développement, visant à doter le port d'Abidjan des moyens nécessaires pour soutenir l'économie émergente de la Côte d'Ivoire, et partant, à le propulser dans le cercle des meilleurs ports du continent Africain et du monde. »**

Poursuivant, le ministre Amadou KONE a affiché sa satisfaction quant à la réalisation dans un bref délai, de ce premier quai du futur terminal roulier : **« Ce futur Terminal Roulier, qui à terme génèrera plus de 200 emplois directs et indirects, s'inscrit dans le vaste programme de réhabilitation et de modernisation des infrastructures du port d'Abidjan, initié par**

la Direction Générale du Port Autonome d'Abidjan depuis 2012, et dont nous apprécions avec satisfaction le niveau d'avancement global » a-t-il déclaré.

Il a de ce fait félicité toutes les équipes engagées dans la réalisation de ce terminal en particulier l'entreprise China Harbour Engineering Company (CHEC), maître d'œuvre de cet ouvrage: **« Je voudrais adresser mes vifs remerciements à China Harbour Engineering Company, CHEC, et ainsi exprimer toute ma satisfaction devant le travail important réalisé en si peu de temps. Je voudrais vous encourager à redoubler d'effort afin que nous nous retrouvions, dans les prochains mois, pour procéder à l'inauguration officielle de ce qu'il conviendra alors d'appeler le nouveau Terminal Roulier du port d'Abidjan ».**

Pour conclure son propos, le Ministre des Transports a assuré la Direction générale du Port Autonome d'Abidjan, du soutien constant du gouvernement pour mener à bien les différents projets de développement engagés, en vue de repositionner très rapidement le port d'Abidjan dans le concert des grands ports du monde.

Pour le Directeur général du Port Autonome d'Abidjan, M. Hien Yacouba SIÉ, ce projet s'inscrit dans la droite ligne du très ambitieux programme de modernisation des infrastructures portuaires d'Abidjan qui selon ses assurances, avancent bien.

Il a informé qu'un second quai avec les mêmes



*Accostage du navire "Grande Abidjan" sur le nouveau quai roulier du Port d'Abidjan.
Débarquement de véhicules sur le nouveau quai.*



1



2



3



4



5



6

1 • Les officiels au poste de pilotage lors de la visite du navire.

2 • Remise d'un souvenir au Ministre des Transports par le capitaine du "Grande Abidjan".

3 • Entrée du Roro dans le canal de Vridi;

4 • Ouverture de la rampe du Roro au nouveau quai

5 • Les officiels lors de la cérémonie de mise en service du nouveau quai roulier.

6 • Exploitation du projet du nouveau terminal roulier par le DG/PAA au Ministre des Transports.

caractéristiques que celui-ci, sera livré d'ici à la fin du mois de juillet 2018, et que l'inauguration du nouveau terminal roulier se fera avant la fin de cette année.

Il a, en outre, précisé que ce nouveau terminal, permettra à terme, de relocaliser les activités de la douane en vue de faciliter ses activités, et favoriser le regroupement en un seul lieu, des véhicules débarqués. Il a ensuite remercié d'une part, tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de cette première phase du futur terminal roulier, et d'autre part, le Directeur général de Grimaldi Côte d'Ivoire, pour pour ce premier accostage avec un navire de sa compagnie.

« Je remercie, le Directeur général de Grimaldi qui nous fait l'honneur aujourd'hui de mettre

en service ce quai avec le navire « Grande Abidjan », s'est-il exprimé.

Avant l'intervention des autorités ivoiriennes, le Directeur général de Grimaldi, s'est, quant à lui, félicité des bonnes relations commerciales entre son groupe et le PAA.

Pour terminer, il a exprimé son espoir de voir l'achèvement des travaux dans les délais impartis.

C'est par une visite des officiels sur le navire « Grande Abidjan » que la cérémonie de mise en service d'un nouveau quai roulier du Port d'Abidjan a pris fin.

Serge KIMOU

7^E ÉDITION DES JOURNÉES NATIONALES DE LA QUALITÉ

Les participants à la 7^e édition des Journées Nationales de la Qualité instruits sur la gestion des risques portuaires.

« La gestion des risques portuaires : cas du Port Autonome d'Abidjan », tel est le thème présenté le 24 octobre 2017 par M. ASSI Achy Magloire, Directeur du Contrôle, de l'Audit et de la Qualité du Port Autonome d'Abidjan (PAA), lors de la 7^e édition des Journées Nationales de la Qualité qui s'est tenu du 24 au 26 octobre 2017, à l'auditorium de la CAISTAB, dans la commune du Plateau à Abidjan.

Dans son intervention, M. ASSI Achy Magloire a passé en revue tous les aspects des risques liés à

la gestion du Port d'Abidjan, non sans présenter les atouts de ce port, ses services, ses missions, ses projets et les différentes certifications obtenues par le Port Autonome d'Abidjan.

Organisée par l'Association des Qualiticiens de Côte d'Ivoire (ADQCI), ces journées qui réunissent des experts nationaux et internationaux de la qualité, visent à faire la promotion de la Qualité et à encourager sa pratique dans les entreprises. Le thème principal de cette 7^e édition était : « Le management des risques, gage de performance et de pérennité des organismes ».

Jérôme K. SANSAN



1



3



2



4

1 • Photo de famille du Ministre des transports, du DG/PAA, des opérateurs économiques de la CPA et des responsables de l'entreprise chinoise CHEC à Azito.

2 • L'assemblée cristallisée par la conférence.

3 • Photo de famille des conférenciers, M. ASSI Achy Magloire, Directeur Qualité tient son trophée en main.

4 • Stand du PAA.

LE MINISTRE SIDI TIÉMOKO SENSIBILISE LES AGENTS PORTUAIRES AU RESPECT DES VALEURS CIVIQUES

Dans le cadre de la promotion des valeurs civiques initiée par le Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique, le premier responsable de ce département, le Ministre Sidi TIÉMOKO TOURÉ, a présidé le lundi 06 novembre 2017, à la cérémonie d'honneur au Drapeau National, sur l'esplanade de la Direction Générale du Port Autonome d'Abidjan.

Le Ministre a indiqué, à cette occasion, que son département organise tous les premiers lundi du mois dans une structure ou institution de la République, une cérémonie d'honneur au drapeau national. Pour le mois de novembre 2017, le PAA a été choisi en vue de sensibiliser tous les acteurs du domaine portuaire sur les fondements de la citoyenneté ivoirienne.

Il a félicité et réaffirmé sa reconnaissance aux responsables et agents du port pour leur présence qui est le gage de leur contribution à la promotion de la citoyenneté. Le ministre Sidi a exhorté les responsables portuaires à sensibiliser l'ensemble des acteurs du secteur, au respect des valeurs civiques et du bien public avant d'énumérer et expliquer les symboles

de la République que sont, le drapeau, l'hymne nationale, la devise, les armoiries et le portrait du Président de la République. Il s'est, par ailleurs, félicité de l'engagement pris par l'Autorité Portuaire d'assainir son environnement, preuve du caractère de cette entreprise soucieuse de la protection de l'environnement.

Notons que le salut au drapeau national s'est déroulé en présence du Directeur général des Affaires Maritimes et Portuaires, le Colonel Major TANOÛ Bertin, représentant le Ministre des Transports, de M. N'GBALA Etienne, Conseiller Technique représentant le Directeur Général du PAA, des agents des forces armées intervenant au Port d'Abidjan (gendarmerie, police, douane, marine nationale et des pompiers), du Comité de Direction et des agents du PAA, venus en grand nombre à cet événement.

La clôture de cette cérémonie a été marquée par la remise symbolique du drapeau ivoirien et une brochure portant sur les valeurs civiques, par le ministre Sidi TIÉMOKO à l'Autorité Portuaire d'Abidjan.

Serge KIMOU



Accueil du Ministre SIDI TIÉMOKO au PAA, par M. N'GBALA Etienne DGA, représentant le DG/PAA.



Le Ministre TIÉMOKO a immortalisé son passage au PAA.

**CEREMONIE DE PRESENTATION DES VŒUX
DU PERSONNEL DU PAA A LEUR DIRECTEUR GENERAL****Le Canal de Vridi inauguré en 2019**

C'est l'une des principales informations données par le Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan à l'ensemble du personnel réuni autour de lui le vendredi 05 février janvier 2017 au Seamen's club d'Abidjan, pour la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux du nouvel an.

Occasion idéale choisie par le premier responsable du PAA pour faire le bilan de l'année écoulée et donner les grandes orientations de l'année 2018. 2017 aura été une année pleine marquée par des réalisations importantes, avec une hausse prévisionnelle de plus de 3% du trafic marchandises par rapport à l'année précédente. S'agissant du projet d'élargissement et d'approfondissement du canal de vridi, le Directeur général a noté avec satisfaction le taux d'avancement à 70 % avec notamment les travaux de la 1ère digue qui sont achevés et ceux de la

deuxième digue qui sont en cours. Un autre grand chantier qui a connu des avancées significatives avec un taux d'exécution de 70%, est le terminal roulier. Le second terminal à conteneurs connaît, quant à lui, un taux de réalisation de 50%.

L'approfondissement des quais 11, 12 et 13 par Jet Grouting est réalisé à 80%. Il ne reste plus que la phase de dragage qui sera achevée en mars 2018, a indiqué M. Hien Yacouba SIE.

Sur les autres projets, à savoir : la construction du terminal céréalier, l'accord de financement avec l'agence de coopération Japonaise, JICA, est signé et les études d'avant-projet détaillé (APD) sont en

1. Une vue des officiels de la cérémonie.

2. M. Hien Yacouba SIE, Directeur Général du PAA.

3. Mme MEITE Salimata FOFANA, Directeur des Ressources Humaines du PAA.

4. M. AHIZI Kangah Richard, président des délégués du personnel.



cours. Le début des travaux est prévu pour juin 2018.

Concernant la construction du terminal minéralier, les négociations sont en cours avec l'exploitant actuel, Sea Invest.

En termes de volume de trafic, le Directeur général a indiqué une croissance prévisionnelle de plus de 3% par rapport à 2016.

Au niveau de la gestion financière de l'entreprise le PAA a maintenu ses indicateurs au vert avec les notes A+ sur le long terme et A- sur le court terme avec des perspectives stables, attribuées en juillet 2017 par l'Agence de notation financière Bloomfield Investment Corporation.

Pour le Directeur Général, les succès engrangés sont à mettre à l'actif du personnel du PAA et des

général pour les efforts consentis depuis son arrivée à la tête de cette institution pour le bien-être social des travailleurs du Port Autonome d'Abidjan.

Ces actions prennent en compte l'optimisation de la gestion de la rémunération par la réduction des charges fiscales conformément à la réglementation, la remise officielle des clés des logements pour le personnel sur le site d'Akouai Santai, l'amélioration continue du plateau technique du Centre médical du Port Autonome d'Abidjan, l'élaboration d'un document unique qui permettra de mettre en œuvre des programmes de prévention des risques professionnels 2017-2019 pour le bien-être au travail, l'application de nouvelles fiches d'évaluation du personnel axées sur l'atteinte des objectifs assignés.



Les membres de la Communauté Portuaire d'Abidjan étaient présents.



Le Comité de Direction du PAA.

membres de la Communauté Portuaire d'Abidjan **« je voudrais remercier chaque acteur, chaque travailleur de ce port pour sa contribution remarquable à la construction de ce hub port dont nous rêvons »** a-t-il dit.

Cependant M. Hien SIE a prévenu que beaucoup reste à faire. D'où son appel à la mobilisation de tous les acteurs de la plateforme portuaire.

Avant le Directeur général, la Directrice des Ressources Humaines, Mme MEITE Salimata FOFANA, a souhaité ses vœux au président du Conseil d'Administration, M. KANTE Koly. **« le personnel par ma voix vous souhaite une bonne santé, une longévité sans pareille et une plénitude de vos forces pour vous acquitter avec efficacité des missions que vous a confiées Son Excellence, Monsieur le Président de la République »**.

Poursuivant, elle a salué et remercié le Directeur

Au regard de tous ces acquis, la Directrice des Ressources Humaines a exhorté le personnel à faire mieux en 2018 en persévérant dans l'effort. Aussi, a-t-elle invité les uns et les autres à plus de rigueur dans le travail, à la ponctualité, à l'assiduité, au respect des règles et procédures et leur application efficiente. Toute chose qui concourt à la culture de l'excellence.

Prenant la parole, le président des délégués du personnel, M. KANGAH Ahizi Richard, porte-parole de l'ensemble des travailleurs a souhaité au Président du Conseil d'Administration, et au Directeur Général, une bonne et heureuse année 2018 : **« Le personnel, par ma voix voudrait vous témoigner toute sa gratitude et vous souhaiter une bonne et heureuse année 2018. Qu'elle soit pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers, une année de santé, de prospérité et d'accomplissement de vos**

**CEREMONIE DE PRESENTATION DES VŒUX
DU PERSONNEL DU PAA A LEUR DIRECTEUR GENERAL**

projets... Puisse le Seigneur vous protéger et vous guider. » a-t-il dit à l'endroit du Directeur général du PAA à l'entame de son propos avant d'énumérer les acquis sociaux de 2017.

Il s'agit notamment du reclassement de certains travailleurs, de la réorganisation qui a entraîné une série de promotion du personnel, du déblocage des échelons 15 etc.

Au titre des doléances, le porte-parole du personnel s'est attardé sur la reprise des travaux de la commission de reclassement, la mise en place de la mutuelle des agents pour la prise en compte des différents programmes sociaux, la revalorisation du plafond de la lunetterie à 200.000 frs au niveau de l'assurance maladie.

Il a par ailleurs proposé que dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail des Agents, la Direction Générale procède à une réorganisation par la nomination des chefs de cellule, de section et d'atelier.

Face à toutes ces doléances, le premier responsable du PAA a fait la promesse de toujours œuvrer et de faire davantage pour le bien-être des travailleurs de l'entreprise. Ainsi des discussions seront engagées avec les partenaires sociaux pour aboutir à des solutions satisfaisantes pour toutes les parties.

Notons que cette cérémonie de présentation de vœux s'est déroulée en présence du Directeur Général des Douanes Ivoiriennes, le Colonel-Major Pierre Alphonse DA, des membres de la Communauté Portuaire d'Abidjan et du personnel de l'entreprise.

Clarisse K. TRAORE



2018 : Encore des défis à relever

Les acteurs de la plate forme portuaire sont en passe de réussir le pari du repositionnement du port d'Abidjan. Cependant de l'avis du président de la Communauté Portuaire d'Abidjan, M. Hien Yacouba SIE, il reste encore du chemin pour faire du port d'Abidjan un outil à la dimension des grandes ambitions de la Côte d'Ivoire.

C'est pourquoi en 2018, l'accent sera encore mis sur les infrastructures. A ce niveau l'Autorité Portuaire entend poursuivre les travaux du terminal roulier et du canal de vridi. Ces deux ouvrages seront livrés respectivement en 2018 et en 2019. Le deuxième Terminal à Conteneurs (TC2) devrait également être achevé dès 2019.

2018 verra également l'exploitation des terrains supplémentaires de la baie lagunaire de Vridi et la finalisation de toutes les procédures préalables au lancement des autres projets non encore exécutés.

Au plan sécuritaire, le programme de renforcement des capacités matérielles et humaines du port d'Abidjan sera poursuivi.

Au plan commercial, une stratégie de communication active et d'assistance personnalisée sera mise en place pour une prise en charge rapide et optimale des besoins et attentes des clients et partenaires du port d'Abidjan.

Au plan des ressources humaines, M. Hien Yacouba SIE entend continuer la politique de renforcement des capacités ainsi que celle relative à une évaluation plus objective pour une meilleure rétribution basée sur le rendement effectif de chaque travailleur de l'entreprise.

Au niveau social, après la remise des clés en août 2017 de la première tranche du programme de logement d'Akouai Santai, la Direction générale prévoit de livrer la seconde tranche en 2018.

Au plan des finances, le PAA poursuivra une politique de gestion encore plus rigoureuse afin de réduire les charges et garantir des marges d'exploitation.

Au plan managérial, la Direction Générale concentrera ses efforts sur le maintien des différentes certifications du PAA en matière de management par la qualité et surtout réussir la migration vers la version 2015.

L'année 2018 sera également consacrée à la mise en œuvre des recommandations issues du séminaire sur la compétitivité des ports ivoiriens.

L'atteinte de tous ces objectifs en 2018 requiert la participation active de tous les acteurs qui animent au quotidien les activités du Port d' Abidjan **« Vous êtes notre plus important facteur de compétitivité et nous savons pouvoir compter sur vous, surtout lorsqu'il s'agit de relever les grands défis »**, a dit le premier responsable du PAA qui a une fois de plus sollicité l'appui du gouvernement aux initiatives de cet important outil de développement économique de la Côte d' Ivoire.

Clarisse K. TRAORE

AUDIENCE DU DIRECTEUR GENERAL AVEC DES OPÉRATEURS MALIENS

Une importante délégation d'opérateurs économiques maliens composée des membres de la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Mali (CCIM), conduite par M. Youssouf BATHILY, le président, a été reçue par le Directeur général du Port Autonome d'Abidjan, M. HIEN Yacouba SIÉ. L'objectif de cette rencontre qui a eu lieu le mardi 31 octobre 2017, était de faire la promotion de la Foire Exposition Internationale de Bamako (FEBAK) qui devait se tenir du 16 décembre 2017 au 2 janvier 2018, au Parc des expositions de Bamako. « **Nous sommes -là dans le cadre de la promotion des activités commerciales organisées par la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Mali (CCIM), dénommées Foire Exposition Internationale de Bamako (FEBAK), qui se tient chaque deux (02) ans.**

Et aussi pour qu'ensemble nous puissions accompagner le Port d'Abidjan à récupérer sa part de marché, la place qu'il occupait et qui est aujourd'hui discutée par les autres ports de la sous-région », a indiqué M. Youssouf BATHILY. Le Directeur général du Port Autonome d'Abidjan a, pour sa part signifié qu' « **une importante mission commerciale sera organisée à cet effet, pour prendre part à cette grande foire. L'idée est bonne et nous serons présents »,** a-t-il dit.

Jérôme K. SANSAN



1



2



3



4

1. Poignée de mains entre M. Hien Yacouba SIÉ, Directeur Général du PAA et M. Youssouf BATHILY, président de la CCIM - 2. Photo de famille. - 3 et 4. Le Directeur Général du PAA s'entretient avec ses hôtes maliens.

LA PRINCESSE ASTRID DE BELGIQUE DECouvre LE PORT D'ABIDJAN

Son Altesse Royale, la Princesse Astrid de Belgique, a effectué une visite au port d'Abidjan le mardi 24 octobre 2017.

Accueillie par le Directeur général du Port Autonome d'Abidjan, M. Hien Yacouba SIE et les responsables de Sea Invest (entreprise belge) sur le site du terminal minéralier du port d'Abidjan, Son Altesse a suivi une présentation du port d'Abidjan, ses potentialités, son poids dans l'économie ivoirienne, ses projets de développement, etc.

Le premier responsable du Port Autonome d'Abidjan n'a pas manqué de présenter à l'illustre hôte, le poids des échanges commerciaux entre le port d'Abidjan et l'ensemble de l'Europe **« Le port d'Abidjan a toujours été le leader sur la Côte Ouest Africaine grâce à son trafic global de marchandises qui se situait à un peu plus de 21 millions de tonnes en 2016 dont 8,8 millions de tonnes d'échanges avec l'ensemble de l'Europe. Dans cette part européenne, la Belgique réalise 1 million de tonnes. »** a indiqué M. Hien Yacouba SIE qui a émis le souhait pour un renforcement de la coopération interportuaire et économique entre la Belgique et la Côte d'Ivoire à travers les ports de ces deux pays.

Représentant SEM Amadou Gon COULIBALY, Premier Ministre, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Chef du gouvernement, le Ministre des Transports ivoirien, M. Amadou KONE, a salué l'intérêt de la Belgique à accompagner la Côte d'Ivoire, en soutenant ses efforts de compétitivité. Tout en appréciant les

investissements belges déjà réalisés en Côte d'Ivoire, le Ministre des Transports a également souhaité le renforcement de la coopération ivoiro-belge dans un partenariat gagnant-gagnant et a invité les entreprises belges à saisir les opportunités d'investissement qu'offrent les ports ivoiriens.

Notons que cette visite s'est déroulée en présence du Ministre de la mobilité et des travaux publics de Belgique, de Messieurs les Ambassadeurs de Côte d'Ivoire en Belgique et de Belgique en Côte d'Ivoire, de hauts responsables de Sea-Invest, et d'une forte délégation d'entreprises belges.

En marge de cette visite de Son Altesse, le Directeur général du PAA a reçu en audience dans la matinée du 24 octobre 2017, plusieurs entreprises belges, entre autres, Jan DE Nul, Tractebel engineering, Dredging international, Stractec, Widra, ainsi que le port de Gand.

Clarisse K. TRAORE



1



2



3

1. Son Altesse Royale, la Princesse Astrid de Belgique fait son entrée en compagnie du Ministre des Transports, M. Amadou KONE, sur le site du Terminal minéralier. - 2. Une vue des officiels. - 3. Photo de famille.

GRANDS CHANTIERS DU PORT D'ABIDJAN

Le ministre des transports rassuré par l'état d'avancement des travaux

« Je suis rassuré des dispositions qui sont en train d'être prises. (..) Les travaux d'agrandissement du canal de Vridi (passer de 13,5 à 16 m de tirant d'eau) prendront plus de temps. L'État veut voir si les délais seront respectés». Ainsi appréciait le ministre des Transports, Amadou Koné, l'avancement des grands travaux de réalisation des projets de modernisation et de développement du Port d'Abidjan. C'était le 14 septembre 2017, au terme d'une visite des différents chantiers.

Appréciant l'importance des infrastructures en chantier, le Ministre des transports s'est dit « fier et heureux de voir le port d'Abidjan en plein développement », car ces travaux contribueront à

d'un grand parking pour camions.

Au canal de Vridi, les visiteurs ont été informés que les travaux d'élargissement et d'approfondissement de la passe d'entrée sont exécutés à 65%. Le port d'Abidjan peut déjà accueillir des navires sans limitation de longueur, en attendant la fin des travaux, en 2019.

Ce chantier, faut-il le rappeler, a été lancé début octobre 2015 par M. Amadou Gon Coulibaly, alors ministre d'État, Secrétaire Général de la Présidence.

Concernant le deuxième Terminal à conteneurs, les travaux, au moment de la visite étaient réalisés à 40%. Notons qu'en septembre 2016, l'entreprise en charge des travaux avait déjà livré un premier caisson de plus de 3000 Tonnes. Au moment de la visite, il ne restait plus que 17 caissons à livrer sur les 69 à réaliser (pour le TC2 et Terminal roulier). S'agissant du Terminal roulier qui sera réalisé en même temps que le deuxième Terminal à conteneurs. Les travaux étaient à un taux d'achèvement de 55 %. Ce terminal pourra accueillir des navires avec des tirants d'eau de plus 16 mètres, à la fin de travaux en 2019.

Le remblaiement de la baie de Vridi-Bietry pour créer 180 hectares de terrains portuaires est en cours. La première phase de ce projet (35 hectares) dont le coût de réalisation est de l'ordre de 22 milliards de FCFA, est totalement bouclée. Elle est financée par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

La viabilisation de l'espace est la prochaine étape. Il s'agit d'aménager des voies d'accès au remblai

Les travaux contribueront à conduire la Côte d'Ivoire à l'émergence.

conduire la Côte d'Ivoire à l'émergence.

La visite des chantiers a conduit les invités successivement au remblai de Vridi-Biétry, au canal de Vridi, aux chantiers de réalisation du Terminal à conteneurs TC2 et du Terminal roulier ainsi qu'au Pk 24 de l'autoroute, lieu de réalisation



1



2



3

(une voie principale y compris un ouvrage d'art (dalot) et des voies secondaires), de fournir l'électricité et l'eau et de réaliser des ouvrages d'assainissement.

Le ministre des Transports a achevé sa visite par le site où sera construit un parking moderne sur l'autoroute du nord au PK 24. Cette plate-forme sera une solution au problème d'engorgement du port d'Abidjan dans la mesure où il permettra aux camions de stationner loin de la zone portuaire en

attendant leur chargement ou déchargement.

Heureux de l'avancée des travaux, le Directeur du Port a déclaré : « nous avons les atouts, car il s'agit pour nous de repositionner notre port ».

Fathime D. DIENEPO



4



6



5

1 • Arrivée du Ministre des Transports, M. Amadou KONE au port d'Abidjan pour effectuer la visite des chantiers.

2 • Le comité Direction du PAA et les opérateurs économiques entrain de visualiser le film institutionnel du PAA avant la visite des chantiers.

3 • Photo de famille du Ministre des transports, du DG/PAA, des opérateurs économiques de la CPA et des responsables de l'entreprise chinoise CHEC à Azito.

4&5 • Remise de présents aux autorités.

6 • Visite des chantiers.

LE PORT D'ABIDJAN RÉCEPTIONNE 70.000 TONNES DE NICKEL

Le groupe SEA-INVEST, l'un des leaders mondiaux de la manutention et de la logistique des vrac solides, liquides et de la chaîne de froid, aura un nouveau produit dans sa liste des minerais qu'il traite au Port d'Abidjan : il s'agit du nickel.

En effet, provenant de la réserve minière de la région du Bafing, et exploité par la Compagnie Minière du Bafing (CMB), c'est environ soixante-dix mille (70 000) tonnes de ce minerais que le Port d'Abidjan a réceptionné le mardi 10 octobre 2017 sur son quai N°12.

Cet événement s'est déroulé en présence du

Directeur général du Port Autonome d'Abidjan, M. Hien Yacouba SIÉ et des responsables de SEA-INVEST.

Il faut rappeler que c'est une grande première en matière d'exportation du nickel. La Côte d'Ivoire dispose d'une grande réserve de nickel, dont l'exploitation contribuera à accroître le trafic du Port d'Abidjan.

Jérôme K. SANSAN

- 1 • Photo de famille.
- 2 • Dépôt du nickel au quai 12 pour l'embarquement.
- 3 • Les responsables du PAA et de Sea-Invest visitent le nickel entreposé au quai 12.
- 4 • Concertation entre les responsables du PAA et de Sea-Invest.



2



3



4



1

FIN DE FORMATION DE LA 2ÈME PROMOTION DU PROGRAMME TRAINFORTRADE DE LA CNUCED DU PAA

La Direction Générale du Port Autonome d'Abidjan a organisé du mardi 22 au jeudi 24 août 2017, les cérémonies de sortie de sa 2ème Promotion « TrainForTrade » de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) en Côte d'Ivoire, baptisée «KEINDE Ibrahim Jérôme » et le lancement de la 3ème Promotion.

Ces différentes cérémonies ont enregistré la présence d'un représentant de la CNUCED, M. Dominique CHANTREL et de plusieurs experts venus des ports de Lomé, Haïti, Cotonou, Dakar, Douala, Conakry, Mauritanie, pour juger les aptitudes des stagiaires.

Ce Programme de Formation TrainForTrade initié par la CNUCED, soutient les communautés portuaires des pays en développement à la recherche d'une gestion efficace et performante. Il a pour objectifs spécifiques, l'échange de

connaissances entre les opérateurs du secteur et l'acquisition d'expertise, afin de développer la gestion des talents et d'accroître les capacités des ressources humaines des communautés portuaires.

En vue de promouvoir les échanges commerciaux et favoriser le développement économique, le Programme a mis en place quatre (04) Réseaux portuaires (anglophone, hispanophone, lusophone et francophone) réunissant des institutions publiques, privées et internationales.

Le programme qui a démarré en Belgique en 1998 dans le Réseau francophone, est actif dans neuf (09) pays, dont la Côte d'Ivoire à travers le Port Autonome d'Abidjan, qui a lancé sa première promotion dénommée « Hien Yacouba SIE », le 07 avril 2014.

Naférima C.CISSE



1



2



3



4

- 1 • Photo de famille de la 2ème promotion "KEINDE Ibrahim Jérôme" de la CNUCED du PAA.
- 2 • Quelques membres de la promotion lors de la visite des installations portuaires.
- 3 • Le représentant du Directeur Général du PAA, M. KOUADIO Kouassi Jules (DEESP); lors de son allocution.
- 4 • Les participants à la cérémonie.

SÛRETE AU PORT D'ABIDJAN LA CAPACITÉ DE RÉACTION DES ACTEURS DE LA SÉCURITÉ PORTUAIRE FACE À UNE ATTAQUE TERRORISTE, ÉPROUVÉE.

Un exercice de sûreté grandeur nature a eu lieu le 23 novembre 2017 aux quais 1, 2 et 3 du port d'Abidjan. Cet exercice initié par la Direction des Opérations Maritime, de la Sécurité et de l'Environnement du Port Autonome d'Abidjan a été l'occasion pour toutes les parties prenantes du système de sécurité de simuler un scénario d'attaque d'un groupe armée sur les installations portuaires (port de commerce) en vue de tester le dispositif sécuritaire mise en place.

Les chargés de sécurité des installations portuaires d'Abidjan, la Direction Général des Affaires Maritimes et Portuaires (DGAMP), le Groupe de Sécurité Portuaire, la Gendarmerie, les Pompiers du PAA, Port Sécurité, l'Ivoirienne de Remorquage et de Sauvetage (IRES), le Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires (GSPM), la Marine Nationale, Académie de la Sécurité Professionnelle (ASP), la Douane... Tous ces acteurs ont pris part à la manœuvre.

Dans la pratique, des douaniers, dans l'exercice de leur fonction mettent en fuite des suspects présents au quai 1 qui, en se sauvant, décident de se réfugier sur un navire à quai. Lors de cette fuite, l'un d'eux poignarde un garde du port. Deux d'entre eux sont appréhendés.

Suite à l'alerte est donnée par la douane, plusieurs acteurs de la sécurité portuaire entrent en action. Le chargé de sécurité du Port Autonome d'Abidjan, en l'occurrence, le Commandant du port, informé, avise la gendarmerie pour intervention. L'évacuation des usagers portuaires présents sur le site est organisée par les surveillants du port. La police spéciale du PAA met en place un cordon sécuritaire aux différents Postes de Contrôle (PC) d'accès à la zone attaquée. La DGAMP lève la sûreté au niveau 3, ce qui correspond à l'arrêt des activités sur le domaine portuaire.

La gendarmerie du Port (GSPGN) déploie son dispositif. Les éléments montent sur le navire pris d'assaut par les suspects en vue de le fouiller et sécuriser les marins à bord. Ils en descendent



1

- 1 • Vue du navire pris d'assaut par les "terroristes".
- 2 • Civils "abattus" par un "terroriste".
- 3 • Soins d'un agent médical PAA apporté à un "blessé".



2

- 4 • Intervention de la Gendarmerie spéciale du Port d'Abidjan.
- 5 • La Gendarmerie "neutralise" les "assaillants".
- 6 • L'espace portuaire "libéré".

avec deux autres suspects. La marine nationale, informée à son tour, met des engins nautiques à l'eau.

Les assaillants, dans leur avancée, placent un explosif sur le navire. Mais contrariés par la riposte des forces de sécurité (GSPGN et la Marine nationale), ceux-ci pour couvrir leur fuite font exploser l'engin sur le navire. Tous les travailleurs de la zone sont évacués vers le point de regroupement au quai 2.

Mais quelques assaillants réussissent à se mêler à cette foule. Deux d'entre eux prennent un garde du port en otage et exigent un véhicule. La gendarmerie neutralise ces preneurs d'otage. L'on apprend par la suite que les assaillants ont aussi laissé un explosif dans un entrepôt. L'unité de déminage de la gendarmerie du port est appelée et désactive l'engin.

Pendant ce temps, l'incendie sur le navire s'intensifie. Les pompiers du port interviennent mais compte tenu de l'ampleur des flammes, un remorqueur lance-eau de l'IRES est appelé en renfort.

Suite à l'explosion, du carburant se reprend sur la lagune ce qui va nécessiter le déploiement d'un barrage flottant pour circonscrire la dispersion du polluant qui sera ensuite pompé.

Toutes ces opérations sont rondement menées, les terroristes sont neutralisés, les explosifs détruits, l'otage libéré et le feu maîtrisé. La fin de l'opération est marquée par l'évacuation des blessés au moyen de l'ambulance du centre médical du Port Autonome d'Abidjan.

Après cet exercice, tous les acteurs se sont retrouvés au Poste de Commandement (PC) pour un débriefing à chaud au cours duquel la DGAMP a remis à chacun, une attestation d'exécution d'exercice de sûreté, conformément aux recommandations du code ISPS.

Serge KIMOU



3



4



5



6

POLITIQUE SOCIALE AU PAA

124 TRAVAILLEURS RECOIVENT LES CLES DE LEURS LOGEMENTS

Ce sont 124 travailleurs qui sont entrés en possession de leurs maisons sur le site d'Akouai Santai, route d'Abatta dans la Commune de Cocody. C'était le 10 août 2017 à l'occasion de la cérémonie officielle de remise des clés de la 1ère tranche du projet aux bénéficiaires en présence du ministre des Transports, Amadou Koné.

Les logements livrés sont : 100 villas duplex et 24 villas basses, de 4 pièces chacune.

Le Directeur général du Port Autonome d'Abidjan, Hien Yacouba Sié, a indiqué que faciliter l'accès à un logement décent représente un engagement politique du Président de la République, SEM. Alassane OUATTARA. C'est pour matérialiser cette volonté présidentielle que la Direction générale du Port Autonome d'Abidjan a entrepris de mettre en valeur les terrains dont elle dispose pour la réalisation d'une opération immobilière.

« Se loger, s'abriter a été de tous temps un besoin primordial pour l'homme. C'est pourquoi le Président de la République, tout en créant des conditions d'accompagnement par l'Etat de la production de logements à travers une fiscalité incitative et un encadrement de l'accès au foncier, a invité les structures privées et les entreprises à la construction de logements socio-économiques pour les travailleurs », a-t-il expliqué.

Hien Yacouba Sié a rendu un hommage à l'ancien ministre **Jean Michel Moulod** et ancien Directeur général du Port autonome d'Abidjan (décédé il y a quelques années) pour avoir acquis en 1996 ce site d'Akouai Santai au profit des travailleurs. **« Cette cité qui est en train de voir le jour en ces lieux est l'aboutissement des actions des personnes dont le mérite sera reconnu et restera gravé dans la mémoire collective. Ce disant, je pense à feu le ministre Jean Michel Moulod, alors Directeur général du Port Autonome d'Abidjan. C'est lui qui a acquis le terrain**

qui abrite ce projet et à votre serviteur qui a conduit sa mise en valeur pour la réalisation de cette opération. » Aussi a-t-il ajouté que cette cité sera subdivisée en deux quartiers baptisés Jean Michel Moulod et Hien Yacouba Sié.

Le ministre des Transports a salué les efforts du Président du Conseil d'administration et du Directeur général du Port Autonome d'Abidjan pour cette action de haute portée sociale qui aura permis de rendre possible l'acquisition de ces logements à la hauteur des attentes des travailleurs.

« Je félicite le PCA et le DG du PAA pour l'initiative qu'ils ont prise de réaliser cette opération immobilière au profit du personnel. Ce faisant, le Port Autonome d'Abidjan, entreprise citoyenne, joue pleinement son rôle d'accompagnement de l'Etat dans la mise en œuvre de la politique gouvernementale visant à offrir aux ivoiriens de meilleures conditions de vie », a-t-il indiqué. Avant d'ajouter que cet acte d'une haute portée sociale restera assurément gravé en lettres d'or dans la mémoire des acquéreurs.

Concernant les habitations, le ministre s'est réjoui de leurs qualités. **« Je voudrais remercier le Directeur général du Port autonome d'Abidjan et son équipe technique de même que M. Coulibaly Siaka, Directeur général de Piemme construction, promoteur du projet pour les choix techniques opérés ».**

Quant aux bénéficiaires, le ministre s'est adressé à eux en ces termes: **« À vous chers heureux bénéficiaires, c'est une grande opportunité qui s'est offerte à vous et que vous avez su saisir. Félicitations à vous et je vous souhaite de faire pleinement bénéficier vos familles de ce havre de paix dont je vous invite à prendre soin par un engagement citoyen consistant à mettre un point d'honneur à l'entretien et à**



1



2



3



4

- 1• Le Ministre des Transports remettant symboliquement les clés à un acquéreur
- 2• Visite du chantier par les officiels
- 3• Une vue des logements réalisés
- 4• Le plan de masse du projet immobilier

l'embellissement de l'ensemble de la cité. Il vous appartient de faire en sorte que celui dont les quartiers porteront des noms illustres, soit une référence en matière de salubrité ».

Par ailleurs, il a invité le promoteur à accélérer les travaux de la 2e tranche afin de livrer dans les délais les logements restants. Pour rappel, c'est un total de 500 logements qui seront réalisés. La livraison de la seconde tranche est prévue avant fin 2018.

Le premier responsable du ministère des Transports a, en outre, réaffirmé l'intérêt que le gouvernement accorde à l'amélioration de conditions de vie des Ivoiriens. C'est pourquoi il a encouragé le Directeur Général du PAA, ainsi que les responsables de toutes les structures sous sa

tutelle à poursuivre résolument cette action de haute portée sociale entrant dans la droite ligne de la vision du Président de la République, SEM. Alassane OUATTARA et du Gouvernement du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly.

Le représentant des bénéficiaires, M. Moulot Tchakré a exprimé au premier responsable du PAA ses remerciements pour cette action qui répond à une préoccupation du plus grand nombre des Ivoiriens.

« ... Nous sommes passés d'un rêve hier, à la réalité de cet instant. Car, s'offrir un toit à Abidjan de nos jours n'est pas un projet aisé et à la portée de tout le monde. », a-t-il déclaré. Monsieur COULIBALY Siaka Benoît, le Directeur général de Piemme construction Côte d'Ivoire, promoteur immobilier de cette opération, s'est félicité de la concrétisation du projet. Tout

POLITIQUE SOCIALE AU PAA

en remerciant la Direction Générale pour la confiance placée en sa structure, il a réitéré son engagement d'achever les autres tranches du projet.

La cérémonie qui a mobilisé une foule nombreuse s'est déroulée en présence des membres du gouvernement, des représentants des institutions, des représentants de groupes bancaires, des membres de la Communauté portuaire d'Abidjan, des travailleurs du Port autonome d'Abidjan, ainsi que la notabilité du Village d'Akouai Santai.

Le rendez-vous est donc pris en fin 2018 pour la cérémonie de remise de clés de la deuxième tranche de ce projet immobilier sur le site d'Akouai Santai.

Clarisse K. TRAORE



L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES AU MENU D'UNE RENCONTRE ENTRE LE PAA ET LE MINISTÈRE DU COMMERCE

M. N'GBALA Kouassi Etienne, Conseiller Technique du Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan a reçu en audience le vendredi 13 octobre 2017, un expert consultant du Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME, M. N'GUESSAN N'Guessan, accompagné de Maître Franck Richard Henri BOULIN, avocat au Barreau de Paris.

L'objet de la rencontre selon l'émissaire du ministère, est d'expliquer à l'Autorité Portuaire le

fonctionnement de l'accord sur la facilitation des échanges au niveau de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), étant donné que le Port d'Abidjan est une importante plateforme de commerce international.

« Il est important que l'Autorité Portuaire maîtrise les rouages de l'accord sur la facilitation des échanges sur le Commerce Extérieur », a indiqué M. N'GUESSAN N'Guessan.

Pour rappel, les membres de l'OMC ayant constaté que des lenteurs administratives entravent le passage des marchandises à travers les frontières, ont conclu « l'Accord sur la Facilitation des Echanges (AFE) », entré en vigueur le 22 février 2017, et ratifié par la Côte d'Ivoire.

Jérôme K. SANSAN



1



2

ABIDJAN TERMINAL RENFORCE SES ENGINS DE MANUTENTION

De nouveaux engins de manutention plus performants que les précédents ont été livrés, le mercredi 15 novembre 2017 à ABIDJAN TERMINAL. Au nombre de deux (2), ces nouveaux portiques viennent compléter les cinq (5) autres déjà disponibles portant à 7 le nombre de ces engins. Cette acquisition va accroître la capacité de manutention du parc à conteneurs d'Abidjan Terminal.

Avec ces équipements supplémentaires, plus performants pouvant enlever deux conteneurs à la fois, les cadences de manutention à Abidjan Terminal vont assurément s'accroître

.La cérémonie de réception des portiques s'est faite en présence des Directeurs généraux d'Abidjan Terminal et du Port Autonome d'Abidjan, MM. Franck BENOIST et Hien Yacouba SIÉ.

M. BENOIST s'est dit heureux de cette acquisition qui va renforcer l'action de traitement des navires et des conteneurs contribuant ainsi à accompagner la compétitivité du port d'Abidjan. Avant de clore ses propos, il a adressé ses remerciements à l'entreprise Chinoise ZPMC qui a construit et transporté les portiques ainsi que le consignataire Bolloré, la CIE et la capitainerie





- 1 • Accostage du navire transport les deux nouveaux portiques.
- 2 • Arrivée des portiques sur le plan lagunaire.
- 3 • Jet d'eau d'une remorque saluant l'arrivée des nouveaux portiques.
- 4 • Explication des caractéristiques des portiques au DG/PAA.
- 5 • Vue d'ensemble des portiques sur le navire à quai.
- 6,7 • Les responsables portuaire et d'Abidjan terminal heureux d'accueillir ces nouveaux engins.

ABIDJAN TERMINAL

du PAA pour la franche collaboration qui permis de mener avec succès l'accostage du navire transportant les portiques à quai.

Pour sa part, M. Hien Y. SIE a félicité les responsables d'Abidjan Terminal pour cette initiative qui permet d'accroître le nombre de portiques au port d'Abidjan. Il a souhaité que ces nouveaux outils aient un impact sur la réduction du coup de passage grâce à une manutention rapide des conteneurs afin d'agir positivement sur le rendement du port d'Abidjan.

Il est bon de rappeler qu'avant les nouveaux portiques, ABIDJAN TERMINAL a acquis 4 nouvelles Grues Portiques à Roues (RTG). Elles ont été livrées, le 2 avril 2017. Coût de l'investissement : environ 4 milliards de F CFA. Ces nouveaux RTG viennent porter à 20 le nombre de ces engins.

Serge KIMOU



Vue des nouvelles grues à roue acquis par Abidjan Terminal.

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX PORTIQUES

Les deux nouveaux portiques, d'un coût d'environ 100 milliards de FCFA chacun, ont été construits par la société ZPMC (entreprise chinoise) en 12 mois. Ce sont des portiques over panamax.

Ils ont chacun, un avant-bec de 47 m qui permet d'aller chercher jusqu'au 17ème conteneur sur la largeur du bateau. Chacun de ces portiques soulève deux conteneurs vingt pieds d'un poids de 32,5 tonnes chacun soit 65 tonnes. Cette caractéristique est importante parce que les anciens portiques n'ont pas cette capacité..

La vitesse du chariot (la partie qui bouge côté quai vers le côté eau) a été augmentée. De ce fait, ces portiques font 240 m par minute au niveau chariot. Au niveau élévation, ils font 180 m par minute ce qui donne une cadence élevée. Si l'on considère que ces portiques peuvent faire cinquante (50) mouvements à l'heure, cela fait un total de cent (100) conteneurs à l'heure chacun. La hauteur jusqu'à la cabine du pilote, fait quatre (4) mètres.

Le portique hors tour fait 67 m du sol à la partie supérieure, ils pèsent 1200 tonnes chacun.

Les anciens faisaient 80 conteneurs/heure par portique pour les dernières générations soit deux fois 25 tonnes maximum donc 50 tonnes alors qu'un nouveau portique fait 32,5 tonnes soit une capacité totale d'élévation de 65 tonnes.

Au crochet, quand on veut faire les colis lourds, un nouveau portique peut lever 77 tonnes contre 72 tonnes pour un ancien.

En comparaison aux anciens portiques, il y a un gain au niveau cadence, les vitesses des anciens sont moindre par rapport aux nouveaux qui font 200 conteneurs à l'heure pour les deux. Cette performance va permettre d'accroître les performances du terminal à conteneurs d'Abidjan contribuant ainsi à soutenir la compétitivité du port d'Abidjan.



ARBRE DE NOËL POUR LES ENFANTS DES AGENTS DU PAA

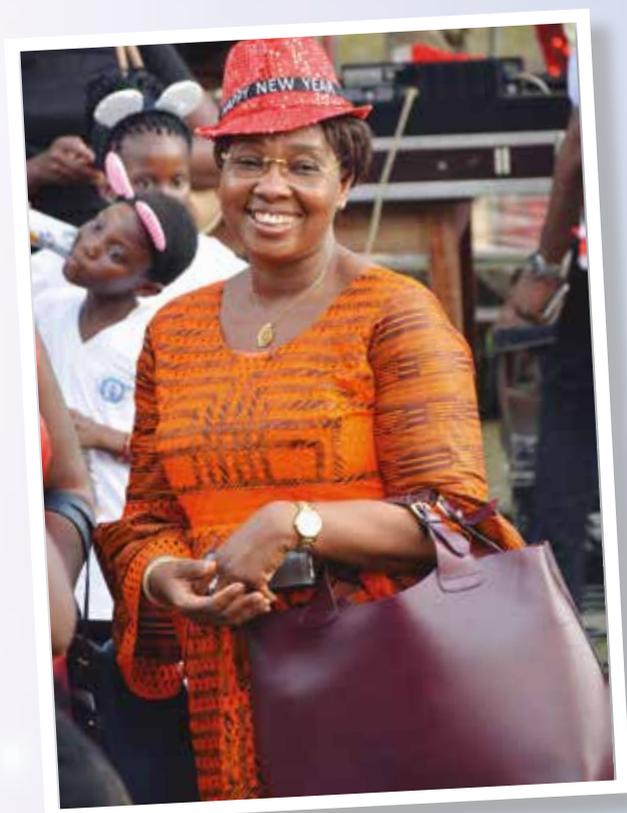
Le Port Autonome d'Abidjan (PAA) a organisé, à l'attention des enfants de ses agents, un arbre de Noël, le vendredi 22 décembre 2017 au jardin Brésolles sis au Plateau.

Cette rencontre festive a permis aux tout-petits de se divertir dans différents ateliers de jeux (toboggan, trampoline, tunnel, balançoire...) en présence de la Directrice des Ressources Humaines (DRH) du PAA, Mme MÉITÉ Salimata FOFANA. Elle leur a souhaité, au nom de la Direction générale du PAA et de son premier responsable, M. Hien

Yacouba SIÉ « joyeux Noël », prodigué de sages conseils et demandé qu'ils profitent de cette journée qui leur a été dédiée avant de remercier la structure "Apothéose" (agence d'événementiel) ainsi que les organisateurs de cette sympathique cérémonie. C'est au alentour de 19 h qu'a pris fin cette belle fête, par la remise des cadeaux aux enfants qui étaient ravis et émerveillés de cette journée et qui sont repartis tous heureux et les mains chargées de présents.



• Les enfants des agents du PAA sont venus nombreux à cette fête.



Légendes, de haut en bas :

- La DRH, Mme Mieté Salimata FOFANA, heureuse de cette belle organisation dédiée aux tout-petits.
- La discipline avant le defoulement
- Les enfants se sont amusés dans la joie.
- Les parents des tout-petits étaient de la partie.
- Danses et autres spectacles ont tenu les enfants en haleine.



18ÈME CONFÉRENCE-EXPOSITION « INTERMODAL AFRICA 2017 »

La 18ème Conférence-exposition internationale dénommée « Intermodal Africa 2017 », a ouvert ses portes le mercredi 22 novembre 2017 au Radisson Blu Hôtel à Abidjan, en présence de M.SORO Benjamin, Directeur de cabinet du ministre ivoirien des Transports, avec à ses côtés les Directeur Généraux des Ports Autonomes d'Abidjan et de San Pedro, respectivement MM. Hien Yacouba SIE, et Hilaire LAMIZANA ainsi que le promoteur de cet événement M. Rory DOYLE. Cette conférence a pour objectif non seulement d'analyser les récents problèmes qui affectent le transport international et la logistique mais aussi de faire la promotion du transport maritime régional et des infrastructures du transport afin de capter les investissements étrangers. Parlant au nom du Ministre des Transports, M.SORO Benjamin a salué la tenue de ce forum qui confirme une fois de plus le retour de la Côte d'Ivoire dans le concert des nations qui comptent,

vu que c'est la 1^{ère} fois que cet important marché international d'affaires se tient en Afrique francophone.

Cette conférence co-organisée par le Port Autonome d'Abidjan et le Transport Events Management a pris fin le 23 novembre 2017

Notons la présence à ce forum de nombreux intervenants de premier plan directement impliqués dans le Transport (lignes maritimes internationales, armateurs, chargeurs, transitaires, compagnies logistiques, ports, compagnies d'exploitation de terminaux, et fournisseurs d'équipements et de services portuaires, etc.).

Clarisse K. TRAORE



ACTIONS CARITATIVES

Du 26 novembre au 02 décembre 2017, une délégation du Port Autonome d'Abidjan conduite par le Directeur Commercial, Marketing et de la Communication Adjoint, M. VOHO SAHI Emmanuel, s'est rendue au Mali et au Burkina Faso, dans le cadre des actions caritatives annuelles de l'institution dans l'hinterland.

En effet, depuis une dizaine d'année, le Port Autonome d' Abidjan, en tant qu'entreprise citoyenne, s'est engagé à soutenir les populations les plus vulnérables dans les pays de l'hinterland, et cela au-delà des relations commerciales. Dans cette optique, le choix s'est porté sur

les enfants orphelins ou abandonnés de la pouponnière de Bamako et de l'orphelinat « Home Kizito de Ouagadougou ».

A la pouponnière de la capitale Malienne, le mardi 28 novembre 2017, la délégation portuaire, a fait un don en nature et en espèces d'une valeur totale de deux (2) millions de francs CFA, en présence de la représentante de la Ministre de la famille, de la femme et de la promotion de l'enfance.

« Ces dons du Port Autonome d'Abidjan, chaque année, sont une véritable bouffée d'oxygène pour notre institution qui n'a pas



1

1 • Le Chef de Département Communication du PAA, M. Alexis GUIE à la remise de dons à Home Kizito.

2 • Don de la délégation du PAA à l'orphelinat Home Kizito.



2

ACTIONS CARITATIVES

de gros moyens », a dit la Directrice de la pouponnière, avant de laisser la parole à la représentante du Ministère de tutelle qui, au nom du gouvernement Malien, a vivement remercié les responsables du PAA pour cette grande marque de générosité. « Nous sommes heureux et fiers d'avoir un partenaire de la trempe du Port Autonome d'Abidjan pour nous aider dans notre combat quotidien en faveur de la vie, surtout celle des enfants. »

Ce sont des pensionnaires très heureux que la délégation a quittés pour se rendre au Burkina Faso où elle a également procédé, le vendredi 1er Décembre 2017, à un don de deux (2) millions de francs CFA, en nature et espèces en faveur des orphelins de la maison « Home Kizito » de Ouagadougou.

Tenue par des religieuses, cet orphelinat compte des nourrissons, abandonnés volontairement dans les rues, de parents décédés ou déficients mentaux. Comme l'affirmera la Directrice de



- 1 • Don du PAA à la pouponnière de Bamako.
- 2 • Les pensionnaires de l'orphelinat de Ouagadougou, Home KIZITO et leurs nounous.
- 3 • Le chef de la délégation du PAA, VOHO SAHI Emmanuel échangeant des présents avec la Responsable de l'orphelinat Home Kizito.
- 4 • Don du PAA à la pouponnière de Bamako.
- 5&6 • Pensionnaires de la pouponnière de Bamako.

1



2

3

l'institution : « Cette maison ne vit que par la générosité des âmes sensibles aux difficultés de ces enfants innocents. C'est pourquoi notre reconnaissance à l'endroit du Port Autonome d'Abidjan sera toujours grande et nous prions Dieu de toujours bénir cette entreprise pour ses actions en faveur des plus défavorisés. »

Autonome d'Abidjan est totalement inscrit dans une démarche de responsabilité sociétale parfaitement intégrée dans la vision managériale impulsée par le Directeur Général, M. Hien Yacouba SIE. Ce qui lui fera dire pour conclure que « la richesse d'une institution, même à but commercial, se mesure aussi à l'impact de ses actions sur son environnement social. »

Prenant la parole à sa suite, M. VOHO SAHI, comme à Bamako, a souligné que le Port

Alexis GUIÉ



4



5



6

COOPERATION PORTUAIRE AMADOU KONE SE FELICITE DE LA CONFIANCE DU PORT DE MIAMI A LA COTE D'IVOIRE

Les Ports de Miami, d'Abidjan et de San Pedro ont signé, en mai dernier, une convention de jumelage en présence du ministre des Transports.

Bel exemple de coopération interportuaire. C'est ainsi qu'on pourrait qualifier la convention de jumelage tripartite qui a été signée, le 26 mai 2017, entre les ports autonomes d'Abidjan, de San Pedro et de Miami.

Cette signature qui jette les bases d'une coopération entre les ports ivoiriens et celui des USA s'est déroulée dans les locaux du ministère des Transports, en présence du ministre Amadou Koné.

Celui-ci s'est félicité, aux noms du Président de la République, SEM. Alassane OUATTARA et du Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, de cet accord qui consolide les relations entre les différentes parties. **«... Merci de faire confiance à la Côte d'Ivoire, pays important pour la sous-région et pour l'ensemble du continent »**, a dit le ministre aux dirigeants du Port américain. Pour Amadou Koné, ce partenariat est prometteur, eu égard au potentiel compétitif du port de Miami et au rôle essentiel que jouent les deux ports ivoiriens dans l'économie nationale et sous-régionale. D'où son souhait que le port de Miami accompagne ceux de la Côte d'Ivoire pour un partage d'expériences enrichissantes. **« Nous**



1

- 1• M. Amadou KONE, Ministre des Transports de Côte d'Ivoire.
- 2• Mme Audrey M. Edmonson, maire adjointe de la ville de Miami (chef de la délégation américaine) et Juan Kuryla, Président Directeur Général du Port de Miami.
- 3• Les Directeurs Généraux des ports ivoiriens lors de la signature de Convention
- 5• Les autorités ivoiriennes et américaines immortalisent l'évènement.



2



3

comptons sur votre expérience, votre visibilité pour accroître la visibilité de nos ports », a-t-il espéré pour terminer.

Du côté ivoirien, l'accord a été paraphé par les Directeurs généraux des Ports d'Abidjan et de San Pedro, Hien Yacouba Sié et Hilaire Lamizana.

La délégation de Miami était, quant à elle, représentée par Mme Audrey M. Edmonson, maire adjointe de Miami et Juan Kuryla, Président directeur général du Port de Miami.

Ivoiriens et Américains espèrent que ce partenariat permettra aux plateformes portuaires

respectives d'explorer de nouvelles possibilités quant au développement de leur coopération dans le respect de leurs intérêts réciproques.

Notons que la délégation américaine a pu apprécier les potentialités économiques ainsi que les atouts du port d'Abidjan, leader de la sous-région ouest- africaine.

Clarisse K. TRAORE



4



5



Certificat

Certificate

N° 2015/66472.4

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

PORT AUTONOME D'ABIDJAN

pour les activités suivantes :
for the following activities:

ACCUEIL DES NAVIRES : LA PROGRAMMATION, LE CONTROLE, LA REGULATION DU TRAFIC, LE PILOTAGE, LE LAMANAGE, LE REMORQUAGE A L'ENTREE ET A LA SORTIE, LA SECURISATION DE LA CIRCONSCRIPTION PORTUAIRE ET DU NAVIRE, LA SURETE, L'ACCUEIL DES MARCHANDISES ; LES ACTIVITES DU PORT DE PECHE, LA GESTION DU DOMAINE, LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SECURITE MARITIME.

RECEPTION OF SHIPS: PROGRAMMING, CONTROL, REGULATION OF TRAFFIC, PILOTAGE, MOORING, TOWING AT THE ENTRANCE AND EXIT, THE SAFETY OF PORT AREA AND SHIPS, THE SAFETY, RECEPTION OF GOODS; THE ACTIVITIES OF THE FISHING PORT, ESTATE MANAGEMENT, MANAGEMENT OF ENVIRONMENT AND OF THE MARITIME SECURITY.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 14001 : 2004

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

BP V 85 – ABIDJAN- COTE D'IVOIRE

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2017-03-13

Jusqu'au
until

2018-03-16

SignatureFournisseur

Franck LEBEUGLE
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

*Flashez ce QR Code
pour vérifier la
validité du certificat*



dossier

Comprendre le développement durable p.52

Sommets sur le développement durable p.56

Le Port d'Abidjan et le développement durable p.60



Une Référence Internationale



COMPRENDRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nos modes de vie évoluent, entraînant avec eux une perturbation de notre système climatique. L'humanité a atteint un seuil de développement actuel tel qu'il lui paraît dès lors impossible d'occulter les dangers qui en résultent. Une démographie exponentielle, la raréfaction des ressources naturelles, des écosystèmes modifiés, des villes qui n'en finissent plus de s'étendre, la disparition de la biodiversité, des montagnes grandissantes de déchets, des écarts de richesse qui se creusent entre les pays développés et ceux en voie de développement, une terre dont les ressources s'épuisent et la violence accrue de phénomènes météorologiques extrêmes... De toutes parts, les preuves d'un dysfonctionnement s'accumulent. Face à ce constat alarmant, un nouveau mode de développement a été défini, il sera « durable ».

EMERGENCE ET ÉVOLUTION DU CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est une conception récente mentionnée pour la première fois dans un rapport de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, mais les préoccupations qui y président sont beaucoup plus anciennes. De ce fait, pour ressentir l'impact de ces préoccupations, notamment leur évolution, une mise en perspective historique paraît opportune.

Pour bien apprécier cette historicité, il est important de revenir à la notion de « croissance ». L'idée que la croissance doit constituer un des objectifs de la vie politique est née des réflexions de KEYNES sur les origines de la grande crise de 1929, liée selon lui à l'incapacité des hommes d'affaires à anticiper les possibilités futures de l'économie, et à leur refus corrélatif de distribuer le pouvoir d'achat nécessaire pour que les productions nouvelles trouvent acquéreurs.

Vers la fin des années 50 jusqu'au début des années 70, les premiers avertissements de la dégradation de l'environnement dus à la croissance économique exponentielle, commencent à se ressentir. L'exploitation au rythme accéléré des ressources naturelles, conduit d'une part, à un écart important entre les pays riches et le reste du monde en termes de développement, et d'autre part, à l'épuisement des ressources naturelles.

Cette nouvelle situation a suscité plusieurs questionnements au sujet des dimensions sociétales. L'importance de trouver de nouvelles formes énergétiques et la nécessité de réaliser une croissance équilibrée sont désormais urgentes.

En 1971, le Club de Rome, un groupe rassemblant des économistes et des scientifiques préoccupés par les problèmes de l'avenir de l'humanité, produit un rapport majeur intitulé « Halte à la croissance ». Ce rapport constitue la première étude importante soulignant les dangers écologiques de la croissance économique et démographique que connaît le monde.

En 1972, la Conférence mondiale des Nations Unies sur l'Environnement, qui s'est tenue à Stockholm, a mis en place la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (CMED). Elle s'interroge sur les perturbations de l'équilibre écologique de la biosphère, dues à la pollution.

A ce propos, le CMED, présidé par le Premier Ministre norvégien d'alors, Mme Gro Harlem Brundtland, avait proposé de mettre la sauvegarde de l'environnement au premier plan des préoccupations des Nations Unies. Pour y parvenir, il fallait, selon les naturalistes, renoncer à toute forme de croissance. En 1987, la CMED a présenté un rapport intitulé : « Our Common Future » traduit en français « Notre avenir à tous ».

Ce rapport résume par une formule simple, la réflexion menée sur les conditions du développement : « au lieu de chercher à maximiser ses activités économiques, l'humanité doit s'orienter vers le développement durable ». C'est dans cette formule que la notion de « développement durable » en (anglais : sustainable development) a été officialisée. Ce concept popularisé reconnaît aux hommes le droit au développement, mais leur impose de le mener de telle manière à respecter l'environnement pour ne pas compromettre le futur de la planète.

Le développement durable a été adopté par le monde politique au cours du Sommet de la Terre des Nations Unies à Rio de Janeiro (Brésil) en juin 1992, avec la participation de plus de 150 Etats.

La Conférence de Rio a non seulement donné lieu à la mise en place de l'Agenda 21 (programme d'action pour le 21^e siècle orienté vers le développement durable) mais a aussi contribué très largement à une prise de conscience planétaire autour de l'idée de développement durable.

Depuis cette date, les États et les acteurs économiques et sociaux, s'efforcent de mettre en œuvre le développement durable.

DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le rapport : « Our Common Future » présenté par la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (CMED), le développement durable y est défini comme « le processus de changement par lequel l'exploitation des ressources, l'orientation des investissements, des changements techniques et institutionnels, se

trouvent en harmonie et renforcent le potentiel actuel et futur de satisfaction des besoins des hommes ». Le développement durable y est aussi défini, comme : « un développement susceptible de satisfaire les besoins de la génération actuelle sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire les leurs ».



LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les enjeux du développement durable intègrent trois notions qui correspondent aux trois piliers :

- Les enjeux sociaux du développement durable

Dans le domaine social et au niveau mondial, le développement durable est une notion qui recouvre des problèmes de développement (comment lutter contre la famine et la pauvreté ?), des questions de santé (quels moyens de recherche et de traitement affecter à quelles maladies ?) et de conditions de travail (dans quelles conditions d'hygiène et de sécurité travaillent les sous-traitants des pays en voie de développement et comment sont-ils rétribués ? Comment lutter contre le travail des enfants, comment améliorer la formation des salariés et leur diversité ?

- Les enjeux économiques du développement durable

Sur un plan économique, le développement durable concerne les conditions de la croissance et les échanges mondiaux. Quelles en sont les règles ? Quels sont les équilibres entre les pays du

Nord et ceux du Sud ? Par quels moyens pourrait-on mieux répartir les richesses ?

Comment œuvrer pour que la croissance économique ne se fasse pas au détriment de l'environnement social ?

- Les enjeux écologiques

Ils recherchent la préservation, la valorisation et l'amélioration des ressources naturelles et de l'environnement.



Photo © hapag-loyd

QUELQUES SOMMETS INTERNATIONAUX SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

• **Le Sommet de la terre de Rio en 1992 :**

Au cours de ce sommet, la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) est adoptée. Elle reconnaît que le système climatique est impacté par les activités humaines et crée un cadre de négociations pour atténuer leur effet de façon collective et concertée. Dans cette optique, des sommets dédiés aux questions climatiques sont organisés chaque année à partir de 1995 : les « Conférences des Parties » (« Conferences Of the Parties » ou COP en anglais).

• **Le Protocole de Kyoto en 1997 (COP3) :**

Ce texte fondateur engage les pays développés à réduire leurs émissions de gaz à effet serre à travers des objectifs contraignants : -5% en moyenne entre 2008 et 2012 par rapport au niveau de 1990 (et -8% pour l'Union européenne). Il n'est toutefois pas ratifié par les États-Unis, 2e émetteur mondial de gaz à effet de serre.

• **Le sommet de Copenhague en 2009 (COP15) :**

Ce sommet avait pour ambition d'aboutir au premier accord global de lutte contre le changement climatique et de fixer une feuille de route de la gouvernance mondiale du climat sur la période 2013-2017. Il s'est conclu par un accord minima reconnaissant la nécessité de contenir le réchauffement climatique en deçà de 2°C sans objectif contraignant.

• **L'accord de Doha en 2012 (COP18) :**

Le Protocole de Kyoto est reconduit sur la période 2013-2020 (« Kyoto 2 »).

• **Conferences of the parties ou COP**

L'ONU s'est dotée en 1992, à l'occasion du sommet de la Terre de Rio de Janeiro, d'un cadre d'actions de lutte contre le réchauffement climatique : la CCNUCC (Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques). Cette convention réunit presque tous les pays du monde qui sont qualifiés de « Parties ». Leurs représentants se rassemblent une fois par an depuis 1995 lors des « COP » (Conferences of the Parties) ou « CdP » en français.

C'est notamment lors de ces COP que les États signataires peuvent entériner des accords sur la réduction des émissions anthropiques de gaz à effet de serre, avec des objectifs communs

ou différenciés. Ils évaluent également à ces occasions, l'évolution de leurs engagements et de l'application de la convention-cadre. Des sessions de négociation sont réalisées en amont de ces sommets. Les COP réunissent les représentants des Parties mais aussi des acteurs non-étatiques : collectivités territoriales, ONG, scientifiques, etc. La 1re COP s'est tenue à Berlin en 1995. A l'occasion de la 3e « COP » en 1997, le Protocole de Kyoto a été signé : 37 pays développés se sont engagés à réduire leurs émissions de 5% en moyenne sur la période 2008 / 2012, par rapport au niveau de 1990. Lors du très médiatisé sommet de Copenhague en 2009 (« COP15 »), aucun accord global n'a en revanche été trouvé. En 2012, l'Amendement de Doha (« COP18 ») a prolongé le Protocole de Kyoto. Il porte sur la période 2013 / 2020 et prévoit pour les pays engagés, une réduction moyenne de 18% de leurs émissions par rapport à 1990.

Les deux dernières « COP » ont eu lieu à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015 (« COP21 ») et à Marrakech du 07 au 18 novembre 2016 (« COP22 »).

La COP23 a eu lieu en fin 2017.

Présentation de la conférence sur le climat de PARIS (COP 21)

La Conférence sur le climat de Paris, dite « COP21 », s'est tenue du 30 novembre au 12 décembre 2015 au Bourget en France. Il s'agit de la 21e Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Elle a réuni les 195 pays (dont la Côte d'Ivoire) signataires de cette Convention qui reconnaissent la nécessité de lutter contre le changement climatique (il existe un 196e signataire : l'Union européenne).

A retenir de la COP 21

• La COP 21 a permis de conclure un accord engageant 195 Etats à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

• L'ambition finale de l'accord de Paris est que les contributions des Etats signataires (différentes d'un pays à un autre), permettent de stabiliser le réchauffement climatique dû aux activités humaines « nettement en dessous » de 2° C d'ici à 2100, en renforçant les efforts pour atteindre la cible de 1,5° C.

- La quasi-totalité des Etats, a remis leurs engagements nationaux (INDC) aux Nations Unies. Un mécanisme de révision à la hausse tous les 5 ans des engagements nationaux a été mis en place. Un bilan des actions menées par chaque pays doit être effectué en 2023, et les pays devront revoir à la hausse leurs engagements en 2025, puis tous les cinq ans sauf décision contraire conclue lors d'une prochaine Conférence sur le Climat.

- Plus de 40 000 personnes (négoceurs mais aussi entreprises, ONG, journalistes et autres acteurs de la société civile) ont participé à la COP 21.

> L'entrée en vigueur de l'accord de Paris

L'accord de Paris a été ouvert à la signature le 22 avril 2016 pour une durée d'un an. Il a été signé le 22 avril à New York par 175 pays. Pour entrer en vigueur, cet accord devait être ratifié, accepté ou approuvé par 55 Parties au minimum comptant pour au moins 55% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. C'est chose faite depuis le 05 octobre 2016, date à laquelle 72 pays, représentant 56,75% des émissions mondiales, ont déposé leurs « instruments de ratification » auprès du secrétariat de l'ONU. Les deux seuils ayant été atteints, l'accord est entré en vigueur 30 jours plus tard, soit le 04 novembre 2016, quelques jours avant le début de la COP22 au Maroc .

Présentation de la Cop 22

La Conférence de Marrakech est une conférence sur le réchauffement climatique qui a eu lieu à Marrakech du 07 au 18 novembre 2016. Elle était la 22e conférence des parties (COP22) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques ; et 197 pays y ont participé.

La COP22 a pris le relai d'une COP21 au cours de laquelle des avancées importantes ont été enregistrées. Elle s'inscrit dans l'action pour concrétiser les différents axes retenus dans l'Accord de Paris.

A retenir de la COP 22

- La COP 22 a été l'occasion pour les parties signataires de rappeler l'importance de lutter contre le changement climatique.
- Les Etats participants ont réitéré leur engagement pour mettre en œuvre l'Accord de Paris et faire face aux dangers du changement climatique. Rappelons que le texte adopté en décembre 2015 lors de la COP 21 à Paris, vise à réduire de 2°C le réchauffement climatique dans le monde d'ici 2100.

- Durant l'événement, onze Etats ont profité pour ratifier l'accord de Paris qui est entré en vigueur le 04 novembre 2016. Ils ont également exprimé leur engagement pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

- Les délégués ont fixé 2018 (la COP 23) comme date de finalisation des règles de mise en œuvre de l'Accord de Paris, enjeu principal de cette COP22.

- La "plateforme des stratégies 2050" a vu le jour à Marrakech où les pays signataires se sont engagés à réduire les émissions de carbone. L'initiative vise à former une coalition de 15 grandes villes, 17 régions et 196 entreprises engagées pour soutenir et encourager les investissements dans les technologies à bas carbone. 22 Etats y ont adhésés.

- Comme convenu lors de la COP de Paris, un fonds de 100 milliards de dollars par an (environ 94 milliards d'euros) sera dédié pour le financement. Ce montant sera fourni sous forme d'aides aux pays en voie de développement.

- Alors que les pays riches envisagent d'utiliser cette manne pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, les pays moins avancés, espèrent quant à eux, que les 100 milliards soient investis dans des moyens permettant de faire face au réchauffement climatique.

- Onze États supplémentaires ont ratifié l'accord de Paris sur le climat, dont l'Australie, l'Italie, le Japon, le Pakistan, la Malaisie et le Royaume-Uni.

- Les dirigeants du Fonds vert pour le climat issu de la COP de Copenhague en 2009 ont annoncé leur aval à deux premiers plans nationaux d'adaptation au changement climatique dans les pays en développement, notamment au Liberia et au Népal ;

En marge de la tenue de la COP22, un sommet a réuni « une trentaine de chefs d'Etat africains » le 16 novembre 2016 au Palais des Congrès de Marrakech. Ce sommet a porté essentiellement sur les négociations sur le climat, le continent africain étant le plus menacé par le réchauffement climatique. C'est notamment à l'occasion de ce sommet qu'a été annoncée la prochaine signature de l'accord de création du Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

> Acteurs majeurs

Le secrétariat de la « Conférence des Parties », dont le siège est situé à Bonn (Allemagne), chapeaute l'organisation des différentes COP. La présidence de chaque sommet change chaque année, avec une alternance entre les différentes régions du monde

LE SECTEUR MARITIME : LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La notion de développement durable a trouvé application dans plusieurs domaines dont le secteur maritime qui constitue un pilier de l'économie moderne, surtout que la grande majorité du commerce international transite par les ports.

Le secteur maritime englobe plusieurs activités qui intègrent le « développement durable » :

- L'activité portuaire : les activités de manutention des marchandises, les services aux navires (pilotage, remorquage, lamanage...)...
- Les activités de transport maritime de marchandises et de passagers ;
- L'activité de pêche côtière et hauturière (de haute mer) ;
- Le tourisme maritime (croisières...);
- L'industrie maritime : chantiers navals, conserveries ;
- Les services connexes : transit et courtage, assurances, banques...

Avec toutes ces activités, les ports deviennent donc un facteur clé de compétitivité et de développement durable.



Cette importance des activités portuaires conjuguée avec l'augmentation des tailles des navires, a fait naître de nouveaux défis pour le secteur maritime : assurer l'expansion des sites, convertir les anciens sites, réinventer les quais et terminaux, augmenter les tirants d'eau... Ces enjeux de développement durable recouvrent des objectifs sociaux, environnementaux, sécuritaires, énergétiques et d'aménagement des espaces maritimes.

Deux grands courants de pensées qui étudient la question semblent émerger :

- un premier courant (Finney et Young, 1995 ; Hugget, 1998 ; Poltrack, 2000) met l'accent sur la nécessité de rallier développement portuaire et environnement. Ici l'innovation technologique (équipements...) joue un rôle déterminant pour répondre aux défis écologiques.





Photo © D.R

• un deuxième courant (Bristow et Xiaobin 1995 ; Abood et Metzger, 2001 ; Amromin, Kovinskaya et Sofronov, 2002) met l'accent sur la gestion des zones maritimes comme levier de développement durable.

En 1996, l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) a adopté le principe selon lequel le transport durable, corrélatif du développement durable, ne met pas en danger la santé publique et les écosystèmes et respecte les besoins de mobilité, tout en étant compatible avec l'utilisation des ressources renouvelables à un taux inférieur à celui nécessaire à leur régénération, et avec une utilisation des ressources non renouvelables à un taux inférieur à celui nécessaire à la mise au point des ressources renouvelables de remplacement (OCDE, 1996 ; Canada, 1997).

le transport durable, corrélatif du développement durable

LE PORT D'ABIDJAN ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

De nombreux atouts favorisent le développement du Port d'Abidjan : la qualité de ses infrastructures et superstructures, la qualité de ses équipements, un port sur et sécurisé, un port triplement certifié, le dynamisme des entreprises portuaires.

Pour exploiter pleinement ces atouts, l'amélioration continue des performances économiques du Port d'Abidjan, de ses pratiques sociales et de ses démarches environnementales est fondamentale. Cela, afin d'inscrire son développement dans la perspective durable attendue par ses parties prenantes.

La vision de l'Autorité Portuaire d'Abidjan, au-delà de fournir des services qui satisfont les clients sans porter atteinte à son environnement, s'est inscrite depuis quelques années dans une

démarche de développement durable cherchant ainsi un équilibre entre les aspects économiques, environnementaux et sociaux.

Ainsi, le Port Autonome d'Abidjan a déployé des efforts importants pour mettre en place une démarche graduelle et évolutive en développement durable, qui lui permettra d'assurer sa croissance, et ce, dans le respect de l'environnement et de la communauté.

Pour cela, le port Autonome d'Abidjan a renforcé son système de management environnemental afin de pouvoir répondre aux exigences réglementaires et ainsi instaurer une démarche d'amélioration continue en matière environnementale.

LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Le port d'Abidjan est une plateforme portuaire positionnant la Côte d'Ivoire au centre de en point de mire sur la carte du trafic maritime international. Le Port Autonome d'Abidjan est une infrastructure stratégique pour un développement national et sous régional intégré. Son aptitude à répondre aux attentes de ses clients et partenaires tout en respectant les exigences réglementaires et légales applicables, est une nécessité incontournable pour accomplir ses missions.

S'engageant dans une démarche d'amélioration continue, le PAA a mis en œuvre une politique environnementale qui consiste à :

o Améliorer l'efficacité énergétique par :

- La surveillance régulière de notre consommation propre d'électricité et la réduction de la consommation de 25% d'ici à 2020 ;
- La surveillance régulière de la consommation propre d'eau et la réduction de la consommation de 15% d'ici à 2020 ;
- La minimisation de tous les facteurs de gaspillage par la réalisation des travaux de réhabilitation du réseau d'eau ;
- L'installation des équipements électroniques et électriques d'économie d'énergie sur les sites,

et l'installation progressive de robinets à débit variable ;

- La valorisation d'une nouvelle source d'énergie disponible (l'énergie renouvelable).

o Maîtriser notre consommation en consommables par :

- L'utilisation des systèmes informatiques tels qu'internet, Outlook et workflow ;
- La promotion du principe "zéro papier" afin de réduire le volume des impressions et par conséquent la consommation d'encre et de papier de 10% d'ici à 2020.

o Mettre en œuvre le tri sélectif de nos déchets afin de réduire la mise à la décharge et notre environnement par :

- La promotion de la théorie des 3R (Réduire, Réutiliser, Recycler les déchets) ;
- La recherche permanente de filière de recyclage et de cession, dans la limite du possible, des Déchets Industriels Banals (DIB) ;
- Le traitement et le conditionnement des déchets inertes, suivant des filières précises, et cela, conformément à la réglementation des Déchets Industriels Spéciaux (DIS).

o Identifier les risques majeurs et mettre en œuvre les moyens pour :

- Appréhender et gérer les situations d'urgence conformément ;

- Elaborer et mettre en place une veille stratégique de gestion des risques au port ;
- Promouvoir l'éducation au développement durable dans tous les départements du PAA.

CERTIFICATION EN QUALITÉ ISO 9001 (VERSIONS 2000 ET 2008)

Dans sa perspective d'amélioration continue, le PAA avait opté d'abord pour le Système de Management Qualité (SMQ) comme voie royale, lui permettant l'amélioration de la qualité de ses services pour une meilleure satisfaction de ses clients. Pour ce faire, la Direction Générale du PAA a créé une Direction de la Qualité. Grâce aux efforts fournis par l'entreprise dans son ensemble, le PAA a pu décrocher sa première certification ISO 9001, version 2000 en 2008 (qui était d'ailleurs la première certification décernée à un port de l'Afrique de l'ouest), puis la version

2008 en 2010. Cette dernière qui ne cesse d'être renouvelée, reconnaît la capacité du PAA à répondre aux normes internationales en matière de Management de Qualité (MQ).

L'engagement de la Direction générale du PAA dans le MQ se manifeste par la détermination de la politique qualité de l'entreprise, et à l'application des dispositions et procédures du système de management de la qualité.

CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE ISO 14001 VERSION : 2004

Toujours dans sa démarche réformatrice, le PAA est l'un des ports africains à s'être très tôt, engagé dans la protection de l'environnement.

La politique environnementale du PAA s'inscrit dans le développement durable en intégrant un management proactif dans le domaine de la protection de l'environnement. Pour y parvenir, le PAA se base sur la prévention de toute pollution, la préservation des ressources, l'information et la sensibilisation de ses parties prenantes, la

formation, la responsabilité et l'implication du personnel de l'entreprise.

En effet, le SME (Système de Management Environnemental) du PAA est construit sur la base de l'amélioration continue de Deming, articulé par le plan PDCA (Plan, Do, Check, Act) et tient compte de toutes les exigences de la norme ISO 14001 : 2004



Photo © hapag-lloyd

SENSIBILISATION DU PAA SUR QUELQUES AES

L'engagement du PAA en matière environnementale s'est traduit en action. Nous avons collecté quelques informations du programme de sensibilisation du PAA sur quelques AES à savoir : la consommation d'eau, d'énergie (électricité) et le tri sélectif des déchets.

- Réduction de la consommation en eau : Afin de réduire la consommation en eau, le PAA a tracé un programme dont les traits les plus significatifs sont :
 - Eviter la pression d'eau et le revêtement des bassins pour l'élimination des fuites et la réparation immédiate de ces dernières au niveau des équipements et surtout des sanitaires ;
 - Sensibiliser le personnel à l'utilisation rationnelle de l'eau, en fermant le robinet d'arrêt en fin de production.

• Réduction de la consommation en électricité : La mesure prise pour réduire la consommation d'électricité est :

- Sensibiliser le personnel à éteindre tous les équipements de production à savoir les climatiseurs et les ampoules après les heures de travail.
- Réduction des déchets générés
- Vérifier avant l'impression des documents (économie de rames de papier, de cartouches d'impression, ainsi que réduction des déchets de papier et de cartouches usées) ;
- Sensibiliser le personnel sur le tri sélectif des déchets.

CONCLUSION

L'environnement écologique a toujours été une préoccupation pour le PAA qui s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche d'"Entreprise Citoyenne", portant sur la gestion responsable de ses activités et de leurs impacts sur l'environnement, à travers la mise en œuvre d'une politique environnementale en phase avec la vision stratégique de l'entreprise.

Aussi, en termes de stratégie, l'environnement joue un rôle prépondérant pour le PAA. A cet effet, toutes les déclarations de la Direction

Générale contiennent des éléments en rapport avec la protection de l'environnement.

En ce qui concerne le système de management environnemental du PAA, il est entièrement calqué sur la norme ISO 14001 : 2004 et toutes les exigences relatives à cette norme sont respectées, ce qui a valu à l'entreprise, la certification ISO 14001 : 2004 en mars 2017.

Dossier réalisé par Clarisse K. TRAORE

Sources

http://Site.Wikipediattp://fr.wikipedia.org/wiki/Croissance_%C3%A9conomique
http://fr.wikipedia.org/wiki/Sociauxfr.wikipedia.org/wiki/Croissance_%C3%A9conomique
<http://encyclopedie-dd.org/.../developpement-durable/...developpement.../naissance-et-formation-du-concept.html>
https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9veloppement_durable

Mme ARAB HALATA Lyasmine dans : *Impact de la certification environnementale ISO 14001 sur la performance environnementale d'une Entreprise Algérienne : Cas de l'Entreprise Nationale des Industries de l'Electroménager (ENIEM), Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Magister en Science Economique. Option Management des Entreprises, novembre 2012*

« Tout savoir sur la COP22 Marrakech Maroc », Marrakech Via Prestige, 12016 (lu en ligne)

« Site web de l'événement », sur cop22.

Informations et services officiels : www.belgium.be

https://www.unimes.fr/.../developpement_durable/histoire-et-origines.html

www.iso.org

focus

La compétitivité des ports ivoiriens

p.64



Une Référence Internationale

SEMINAIRE LES PORTS IVOIRIENS VEULENT LEVER LES ENTRAVES A LEUR COMPETITIVITE

Les ports ivoiriens veulent conserver leur place de ports de référence au niveau de la sous-région ouest africaine.

Dans ce cadre, un séminaire sur le thème "Les ports ivoiriens face aux défis de la compétitivité", a été organisé du 14 au 16 décembre 2017 à Afrikland Hôtel de Grand-Bassam, sous le haut patronage de SEM Amadou GON COULIBALY, Premier ministre, ministre du Budget et du Portefeuille de l'État, Chef du gouvernement.

A l'ouverture de ce séminaire, dans l'après-midi du 14 décembre 2017, le premier ministre a affiché les ambitions du Président de la République, SEM Alassane OUATTARA, et de son gouvernement de faire des ports ivoiriens des hubs sous régionaux. Avant de procéder à l'ouverture officielle des assises, il a engagé les séminaristes à des réflexions riches et approfondies, afin de faire des recommandations qui feront de ces poumons économiques de la Côte d'Ivoire, des ports leaders sur la Côte-Ouest Africaine. **« Nos attentes par rapport aux conclusions de ce**

séminaire sont grandes, tant la compétitivité de nos deux ports est aussi un gage de la compétitivité de l'économie nationale [...] Les ports d'Abidjan et de San Pedro ont toujours été des piliers importants du développement économique de la Côte d'Ivoire et de la sous-région », s'est-t-il exprimé.

Lors de son allocution, le ministre des Transports, M. Amadou KONÉ, a quant à lui indiqué que ce séminaire a pour objectif de jeter les bases de la durabilité et de la compétitivité des ports ivoiriens, qui constituent des maillons importants de l'économie ivoirienne. Il a renchéri en rappelant que ce séminaire est aussi et avant tout, **« un cadre de rencontres et d'échanges entre tous les acteurs directs et indirects, des ports d'Abidjan et de San Pedro, afin d'analyser leur situation et définir des axes d'amélioration de leur compétitivité ».**

Intervenant au nom des ports d'Abidjan et de San Pedro, le Directeur général du Port Autonome d'Abidjan, M. Hien Yacouba SIÉ, est revenu sur les entraves à la compétitivité des ports ivoiriens.

1 • Arrivée du Premier Ministre au séminaire

2 • Interview de M. SORO Benjamin,

Directeur de Cabinet, Représentant le Ministre des Transports suite à la cérémonie de clôture du séminaire.

3 • Le Premier Ministre SEM Amadou GON COULIBALY (5è à partir de la droite) a rehaussé cette cérémonie de sa présence.

1



2



Il s'agit entre autres, des encombrements, engorgements, lourdeurs administratives, tracasseries routières, et des espaces portuaires restreints, pour ne citer que celles-ci. A ce propos, il a déclaré ce qui suit : **« Concernant les infrastructures et superstructures, les ports ivoiriens, après avoir été durant des décennies des modèles, ont aujourd'hui perdu leur position du fait d'un manque d'investissements de renouvellement et de modernisation, aux fins de s'adapter à l'évolution de l'industrie maritime en terme de tirant d'eau et de longueur. La conséquence est que nos ports connaissent une congestion des quais, induisant des temps d'attente de navires "anormaux", au regard des règles de l'Art. Pour ce qui est de la performance de la plateforme logistique, le port d'Abidjan, plus que celui de San Pedro, subit fortement les conséquences de l'interface ville-port, occasionnant une congestion quasi permanente des voies de la zone portuaire ...**

Les coûts de passages portuaires, l'iceberg des récriminations, comparés à certains ports de la sous-région, se révèlent élevés au regard des services rendus ».

Les interventions de ces personnalités ont été précédées par celle du maire de la Commune de Grand-Bassam M. Jean-Philippe EZALEY, ville qui a accueilli ces assises. Il a remercié tous les officiels et les participants pour le choix porté sur la commune qu'il dirige, puis il a souhaité le bon déroulement des travaux.

En prélude à la cérémonie d'ouverture, un exposé introductif animé par un expert dans le domaine maritime et portuaire, le Docteur YANN ALIX de la Fondation SEFACIL, a situé les participants sur les enjeux d'un tel séminaire à travers les difficultés rencontrées par les ports africains en général et ivoiriens en particulier, ainsi que les pistes à exploiter pour booster leur compétitivité.

Après 72 heures de réflexion, ce sont au total 256 recommandations qui ont émané des réflexions

3



SEMINAIRE LES PORTS IVOIRIENS FACE À LEUR DEVENIR

des séminaristes, dont 36 recommandations majeures pour l'ensemble des six (06) commissions.

Les actes de ce séminaire seront reversés à la Commission Nationale de la Compétitivité et du Développement des ports Ivoiriens, présidée par le ministre des Transports, M. Amadou KONE, pour le suivi de leur mise en œuvre et leur évaluation.

M. TEHA, président du comité scientifique de ce séminaire, a dans son intervention lors de la cérémonie de clôture, plaidé pour l'application effective des résolutions.

Rassurant les séminaristes, M. SORO Benjamin, Directeur de cabinet du ministre des Transports,

a rappelé que la présence du Premier Ministre lors de la cérémonie d'ouverture, était un signal fort, marquant la volonté ferme du gouvernement à s'impliquer dans la mise en œuvre des recommandations issues de ce séminaire.

Des mesures fortes qui contribueront à n'en point douter, à servir de levier à la compétitivité des ports ivoiriens.

Serge KIMOU



1



2



3



4

1 • Interview de M. SORO Benjamin, Directeur de Cabinet, Représentant le Ministre des Transports, à la cérémonie de clôture du séminaire.

2 • Salle de plénière lors des travaux.

3 • Les participants au séminaire lors de la conférence du Docteur YANN Alix, Expert dans le domaine maritime et portuaire.

3 • Vue d'ensemble des participants au séminaire sur la compétitivité des ports ivoiriens.



RÉSOLUTIONS SÉMINAIRE COMPÉTITIVITÉ DES PORTS IVOIRIENS

Au terme des travaux du séminaire sur les défis de la compétitivité des ports ivoiriens qui s’est tenu les 14, 15 et 16 décembre 2017 à Afrikland Hôtel de Grand-Bassam, 256 recommandations ont été formulées, dont 36 recommandations fortes, retenues pour l’ensemble des 06 commissions.

Commission 1: Infrastructures, superstructures et équipements

RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES	DELAIS	
		Début	Fin
Définir et mettre en œuvre une politique fiscale préférentielle et une stratégie globale de financement des ports ivoiriens à court, moyen et long terme	MT/MIE/PAA/PASP	2017	2018
Mobiliser urgemment le financement pour la réalisation des infrastructures publiques du port de SAN-PEDRO	MT/MIE/PASP	2018	2018
Renforcer les équipements nautiques en vue d’une adaptation aux nouvelles réalités de l’exploitation portuaire	PAA/PASP/IRES	2018	2020
Identifier, créer et aménager des aires de stationnement et des plateformes logistiques dans et en dehors des zones portuaires d’ABIDJAN et de SAN PEDRO	MT/ MCUH/District d’Abidjan / PAA/PASP/OIC/ CCI-CI /Opérateurs Privés	2018	2020
Purger les droits coutumiers et sécuriser l’ensemble du domaine portuaire de SAN PEDRO et des zones d’extension du Port d’Abidjan	MT/MCUH/PAA/PASP	2018	2020
Réaliser les travaux de réhabilitation du chemin de fer Abidjan – Ouaga – Kaya et les deux (02) projets de construction de chemin de fer SAN PEDRO – MAN – BAMAKO et la bretelle OUANGOLO – NIELLE – SIKASSO	MT/SIPF/SITARAIL	2018	2021
Rétablir la connexion routière entre Abidjan et San-Pedro, et les connexions routières d’accès à SAN PEDRO par YAMOOUSSOUKRO	MIE	2018	2020
Réaliser le Pont Vridi – Biétry , densifier le réseau routier de la zone portuaire et créer une liaison routière entre SONGON et l’Autoroute du Nord	MIE	2018	2020

Commission 2: Coûts de passage portuaire

RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES	DELAIS	
		Début	Fin
Diffuser par tous les moyens de communication tous les barèmes tarifaires en vigueur après accord des Autorités Portuaires.	PAA, PASP et Communautés Portuaires	Janv. 2018	Mars 2018
Appliquer effectivement le décret N°2016-296 du 11 Mai 2016 et l’arrêté interministériel n°0005 du 30 décembre 2016 portant réglementation des certificats et autorisations dans le cadre du commerce extérieur	CCESP (Comité de Concertation Etat-Secteur Privé)	Janv. 2018
Mettre en place un guichet unique de perception de l’ensemble des prélèvements des administrations publiques	SEPMBPE/MT	Janv. 2018	Déc. 2018
Supprimer une des perceptions (Redevance SYDAM & Redevance payée au GUCE) sur les déclarations en Douanes	Douanes/ Ministère du Commerce	Jan 2018
Favoriser la création des magasins et aires de stockage sous douane en dehors du périmètre sous douane actuel.	Douanes/ Opérateurs privés	Janv. 2018	Juin.2018
Définir un barème de prix de référence adaptés aux réalités économiques dans tous les secteurs du transport terrestre à travers la réalisation d’étude multisectorielle approfondie	Ministère des Transports/Ministère du Commerce	Janv. 2018	Juin.2018
Diligenter une Etude de benchmark sur la structure des coûts liés au navire et au passage de la marchandise au niveau la Côte Ouest-Africaine	MT/ Commission Compétitivité des Ports Ivoiriens / PAA/PASP	Janv. 2018	Mars.2018

Commission 3: Performances des opérations et fluidité

RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES	DELAIS
Etablir des conventions de concessions avec les opérateurs portuaires permettant de procéder à l'évaluation de leurs performances et de leurs plans d'équipements	PAA/PASP/SEMPA/Secteur Privé	2018
Créer des espaces sous douane (plateformes logistiques, ports secs ou avancés, entrepôts...), en dehors de la zone portuaire et optimiser l'exploitation des espaces existants	District/Communes/ FEDERMAR /PAA/PASP/Secteur Privé/OIC	2021
Réguler le flux des camions en import-export à travers la mise en place d'un système de rendez-vous et subordonner l'accès à la zone sous douane à la présentation de la liste de chargement/déchargement ou tout autre document désigné à cet effet	PAA/PASP/OIC/Douanes ivoiriennes/ Opérateurs portuaires/ Conseil des chargeurs/ HCPETR-CI	2018
Garantir la célérité des opérations d'enlèvements des marchandises ainsi que leur acheminement vers leur destination finale sans tracasseries par le strict respect des procédures et des délais réglementaires	Douanes/PAA/PASP/ CCI-CI/Transitaires/ Webb Fontaine/ Conseil des chargeurs	2018
Mettre en place un système de données fiables des véhicules pour le transport du fret en transit, et veiller à la disponibilité et à la continuité de tous les services administratifs (Douanes, CCI-CI, OIC) 24h/24h et 7j/7j	CCI-CI/OIC/PAA/PASP Douanes Ivoiriennes/	2018
Mettre en place une procédure accélérée de l'enlèvement des véhicules importés de la zone sous douane, par CI-Logistique en 48H00 maximum.	Douanes Ivoiriennes / CI-Logistique/ Guichet Unique/PAA	1er Trim. 2018

Commission 4: Procédures administratives et cadre réglementaire

RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES	DELAIS
Réviser et actualiser les Règlements de Police et d'Exploitation des ports, et prendre une nouvelle loi instituant des mandes plus dissuasives dans les Ports ivoiriens	MT/SEMPBPE/PAA/PASP	2018
Réduire conformément aux recommandations du DOING BUSINESS, le nombre de documents exigibles pour le dédouanement autant à l'import qu'à l'export et parachever (Projet Guichet Unique)	MT/SEMPBPE/DOUANES/ FEDER- MAR/WEBB FONTAINE	2018
Signer une convention de concession entre l'Etat de Côte d'Ivoire et les Ports conformément aux dispositions de la loi n°97519 du 04 septembre 1997, et la faire approuver par décret	MT/SEMPBPE/PAA/PASP	2018
Signer une convention de concession entre les manutentionnaires portuaires, consignataires maritimes et les Ports, conformément aux décrets approuvant leurs statuts	PAA/PASP/ FEDERMAR	2018
Sécuriser les domaines des portuaires et leurs réserves par la purge des droits coutumiers et leur immatriculation au nom des ports	MT/MCLAU/PAA/PASP	2018

Commission 5: Ressources Humaines

RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES	DELAIS
Mettre en place une commission de révision du décret n° 99-510 du 04 août 1999 portant statut particulier des dockers et dockers transit des Ports de Côte d'Ivoire	MT / Min de l'emploi/ DGAMP/Ports / SEMPA / Syndicats dockers	Avant la fin de l'année 2017
Prendre des textes réglementaires pour régler le problème des stages embarqués des élèves de l'ARSTM et des emplois	Ministre des Transports	Janv. 2018
Mettre en place des projets collectifs orientés vers le renforcement des capacités, la recherche et le développement de la formation financés par le FDFP	Communautés Portuaires/ ARSTM/ FDFP	1er trimestre 2018 2018
Réglementer la formation au code ISPS afin de préserver la certification des ports	Ministre des Transports	Janvier 2018
Créer les conditions d'une meilleure productivité des agents du secteur maritime et portuaire	Ministères Transports et Emploi/ Ports	2018 2019

Commission 6: Sécurité – Sûreté et Environnement

RECOMMANDATIONS	RESPONSABLES	DELAIS	
		Début	Fin
Mettre en place un groupe de travail pour l'identification des problématiques de sécurité, sûreté et d'environnement en vue d'initier des projets de textes	Min. Env./MT/ Min. Intérieur/ PAA/ PASP/DGAMP /OMPC	2017	2018
Renforcer les infrastructures et les équipements en matière de sécurité, de sûreté et de gestion de l'environnement de manière à accroître les capacités de prévention et d'intervention	Min. Env./MT/ Min. Intérieur/ PAA/ PASP/DGAMP	2018	2020
Réaliser les évaluations environnementales stratégiques pour accompagner les plans de développement stratégiques des deux ports	Min. Env./ PAA/PASP/DGAMP	2018	2020
Créer des plateformes de concertation entre les régions, villes, ports et autres acteurs concernés par la gestion stratégique de la sécurité, sûreté et d'environnement	Min. Env./MT/ Min. Intérieur/ PAA/ PASP	2017	2018
Renforcer la mise en œuvre des normes internationales relatives à sécurité, sûreté et d'environnement dans les ports	Min. Env./MT/ Min. Intérieur/ PAA/ PASP	2018	2020

SEMINAIRE INTERVIEWS DES PARTICIPANTS

A l'issue du séminaire sur les défis de la compétitivité des ports ivoiriens, plusieurs participants ont donné leurs impressions.

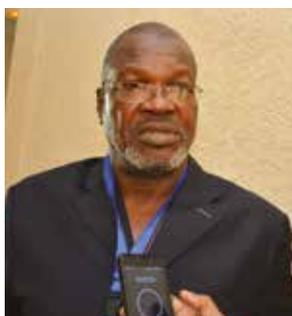


Yann ALIX – Délégué général de la fondation SEFACIL / Expert Maritime – Conférencier :

J'ai été invité à prendre part à la cérémonie inaugurale du séminaire sur la compétitivité des ports ivoiriens. Ce séminaire est absolument essentiel aujourd'hui pour les deux grands ports maritimes d'Abidjan et de San Pedro parce que la compétition sous régionale ouest Africaine est de plus en plus rude. Mes attentes par rapport à ces assises pour le développement de l'économie ivoirienne, c'est l'établissement d'une véritable feuille de route validée par les premières instances de l'Etat pour un meilleur suivi par les différentes parties prenantes.

COLONEL Barthelemy BLEDE :Cadre à la Direction Générale des Affaires Maritimes et Portuaires – Vice-président de la Commission Sécurité, Sûreté et Environnement :

Je voudrais saluer la tenue de cet atelier sur les défis de la compétitivité des ports ivoiriens et féliciter les initiateurs parce que cela a été une très grande réussite. C'est vrai que nos ports sont des ports leaders, mais nous risquons de perdre ces positions enviables si nous ne réfléchissons pas davantage à trouver de nouveaux moyens pour booster la compétitivité de nos ports. Nous espérons que la contribution de la Commission Sécurité, Sûreté et Environnement apportera une plus-value à la compétitivité des ports ivoiriens.



M. NANA Oumar – Haut Conseil du Patronat des entreprises de transport routier de Côte d'Ivoire – Commission infrastructures et Superstructures :

Mes impressions sur le séminaire sont très bonnes. Et nous transporteurs, attendons beaucoup des résultats de ce séminaire étant entendu que nous réfléchissons sur les solutions à mettre en œuvre pour fluidifier et rendre compétitifs nos ports. Nous souhaitons une mise en application effective et immédiate des résolutions de ce séminaire. C'est vraiment un cri du cœur, afin que le secteur du transport puisse fonctionner véritablement. Aujourd'hui nous avons des difficultés, notamment le problème de stationnement de nos camions. Notre préoccupation majeure, c'est de trouver des aires de stationnement pour les véhicules de transport et une plateforme logistique pour désengorger le port. Nous en avons débattu au sein de notre commission. Cela a fait l'objet de longs débats mais nous pensons que nous nous sommes accordés sur le fait qu'une plateforme logistique au PK 24 désengorgerait de façon significative, je dirais même à 80% le port d'Abidjan, étant entendu que cette plateforme va recevoir les véhicules chargés en provenance de l'arrière-pays et du nord de la Côte d'Ivoire. Les 20% restants représentent une partie résiduelle de l'encombrement de la zone portuaire,

SEMINAIRE INTERVIEWS

et cela va concerner les véhicules vides après déchargement. Nous recommandons pour ce faire la mise à disposition d'une aire de stationnement dans la zone portuaire pour que ces véhicules qui déchargent leurs cargaisons, puissent séjourner sur ce parking, avant de retourner sur leurs lieux de provenance.



M. KONE NONON Charles – Etudiant à l'Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer – Commission Ressources Humaines :

Je représente à ce séminaire l'amicale des marins des promotions sorties de l'académie des mers. Dans notre commission, le travail s'est déroulé dans une bonne ambiance avec des débats constructifs et de qualité. Chaque participant a levé un coin de voile sur les problèmes rencontrés. En tant qu'élève de l'académie des mers, l'une des difficultés que nous rencontrons, c'est de trouver des stages en fin de formation. La formation dure 07 ans dont 03 ans à l'école, 03 ans de théorie et 01 an en mer, avant de repartir achever 04 mois de navigation. Le constat est que depuis près d'une décennie, il y a

environ 400 marins sortis de l'académie, toujours en quête d'emploi. A ce sujet, notre commission a mis en place des textes pour pallier ces problèmes.

M. ZAHABI Patrice : Directeur de la stratégie et du développement du Port de San Pedro – Commission Infrastructures et Superstructures :

L'idée d'organiser ce séminaire est très importante pour la compétitivité des ports ivoiriens. Au sein de la commission coûts de passage portuaire, nous avons abordé tous les coûts supportés par les opérateurs, mieux par le client final, les coûts sur les marchandises, les coûts liés aux navires, aux conteneurs ainsi qu'à l'occupation du domaine. Ce que nous constatons c'est que de façon globale, sur 100 frs CFA supportés sur le passage des marchandises et l'accueil des navires, les ports ne perçoivent qu'entre 5 à 7%. Donc sur 100 frs CFA, c'est seulement moins de 7 frs CFA que les ports autonomes d'Abidjan et de San Pedro, perçoivent réellement. Et le reliquat est partagé par les opérateurs portuaires maritimes et les autres administrations. De notre avis, vu le montant des investissements à supporter par les Autorités Portuaires dans le cadre de la réhabilitation et de l'entretien des infrastructures et équipements, mais également dans le cadre des investissements pour le développement, il y'a lieu de mener des actions liées à l'accord des régimes au niveau fiscal et douanier, en particulier pour les opérateurs et pour les Autorités Portuaires. Mais également avoir un barème qui soit adapté et qui soit juste, vis à vis des investissements et service rendu. En ce qui concerne les opérateurs autres que le port, il faudrait que les ports autonomes exercent un contrôle sur leurs pratiques tarifaires, pour éviter que ces opérateurs n'emploient ou ne pratiquent des tarifs excessifs. Enfin pour les autres administrations, il faudrait qu'on analyse la pertinence des redevances perçues. Si cela est avéré, il faudra voir le niveau du coût. Et ce qui n'est pas avéré, bien entendu, il faut avoir le courage de les annuler pour la compétitivité des ports ivoiriens. C'est ce qui ressort de nos travaux au sein de la commission des coûts de passages portuaires.



SEMINAIRE INTERVIEWS



M. KANGAH BILE Jacob : Directeur des infrastructures et services, à la Chambre de Commerce et d'industrie des Côte d'Ivoire – Commission Procédures administratives et cadre réglementaire :

Mes impressions générales sur l'atelier sont très bonnes. Je pense que c'est une bonne chose de réunir tous les acteurs, afin que nous échangions franchement pour trouver des solutions, pour mettre en place une matrice réaliste et aboutir à l'objectif recherché, c'est à dire la compétitivité de nos deux ports. La tenue de ces assises est à saluer ; Il faudrait renouveler ce type de rencontre et surtout il faut qu'il y ait un suivi et une évaluation de tout ce qu'on aura arrêté. Je pense que c'est très important parce que c'est

souvent que nous nous réunissons mais les recommandations restent sans suivi.

Mme GNACADJA : Responsable Afrique de l'Ouest de SOGET - commission coût de passage portuaire

Je participe à la commission coûts de passage portuaire, commission où il y a énormément d'acteurs, d'opérateurs. Ce que j'ai trouvé très intéressant en commission, c'est la capacité des acteurs à prendre du recul par rapport à la corporation, par rapport à leur travail et d'expliquer ce qui va mal chez eux pour pouvoir avoir une véritable réflexion. J'ai trouvé cela très intéressant. J' ai également noté une véritable connaissance des dossiers par de nombreux acteurs et participants. C'est avec ce genre de réflexion qu'on avance. Mes attentes sont que grâce à cet atelier, les ports ivoiriens soient plus compétitifs.



M. KONAN Kouassi Bruno : Docker, Inspecteur de quai – Commission Ressources Humaines :

J'ai un sentiment de satisfaction générale à l'égard de ce séminaire pour lequel nous attendons beaucoup. Notre commission a préconisé des solutions pour nos dockers, en l'occurrence le problème récurrent de notre décret, qui a été signé depuis 1999. Ce décret stipule que « le docker rentre journalier et sort journalier. ». Nous jugeons que ce décret n'est plus adapté à nos réalités. Ainsi, nous attendons un geste fort de la part des autorités compétentes et plaidons afin que ce décret soit révisé d'ici à fin 2018.

SEMINAIRE INTERVIEWS DES PARTICIPANTS

M. OTTROU Ange : Chef de Département à la Direction Juridique du PAA – Commission Procédures administratives et cadre réglementaire

Cette réflexion est tout à fait la bienvenue surtout que le domaine portuaire présente des spécificités. Pendant ces assises, tous les acteurs ont fait des recommandations qui permettront d'améliorer le cadre réglementaire d'exercice d'exploitation des activités portuaires, et de créer des procédures qui aideront les ports ivoiriens à devenir des hubs qu'ils ambitionnent d'être, et à la Côte d'Ivoire d'atteindre l'émergence en 2020.



M. OUATTARA Mamadou : Représentant du PAA au Burkina Faso – Commission Coûts de passage portuaire

Ce séminaire vient à point nommé parce que nous sommes souvent interpellés par les opérateurs économiques sur la cherté du port d'Abidjan dans les pays (Burkina Faso et Niger) où nous exerçons la stratégie commerciale du Port Autonome d'Abidjan. La fin des travaux de développement en cours et les recommandations issues de ce séminaire nous aideront à rendre les ports ivoiriens beaucoup plus compétitifs par rapport aux autres ports qui desservent l'hinterland.

M. KOUABENAN N'ZIAN Adrien : Directeur des enlèvements et parc sous douane à Côte d'Ivoire logistique – Commission performance des opérations et fluidité

Je pense que ce séminaire est bienvenu surtout pour régler les problèmes d'engorgement, la fluidité au sein du port d'Abidjan en particulier mais aussi la célérité dans le traitement des biens et des marchandises traitées dans nos ports. Au sein de notre commission, bien que les débats n'aient pas été de tout repos, nous avons abordé presque tous les sujets. Au terme de nos échanges, nous avons élaboré cinq (05) grandes recommandations. Et nous avons bon espoir de trouver rapidement des solutions à ces problèmes d'engorgement.



M. YACE Jean-Marc : Directeur Général EOLIS – Commission Infrastructures et Superstructures

Au niveau de notre atelier, nous avons fait des recommandations relativement à la compétitivité des ports ivoiriens. Je pense que si l'Etat en tient compte, nous pourrions améliorer les prestations, les prix et la qualité de service que nous pratiquons dans les ports de Côte d'Ivoire.



Une Référence Internationale



Performance - Expertise - Sécurité

Site web : www.portabidjan.ci • Email : info@paa.ci





OMA
GROUP



CONSIGNATION
CHANGEMENT D'ÉQUIPAGES
TRANSPORT ET LOGISTIQUES
SERVICE DE LIGNE MARITIME
ET GROUPE
REMORQUAGE
SAUVETAGE



OMA CÔTE D'IVOIRE SARL

Immeuble Rive Gauche, 2ème étage,
2A Rue des Brasseurs, 11 BP 1460, Zone 3, Abidjan, Côte d'Ivoire
T: + 225 21 25 02 92 **E:** ops.ci@omagroup.com **E:** logistics.ci@omagroup.com

WWW.OMAGROUP.COM

BUREAUX AU: CÔTE D'IVOIRE | GHANA | TOGO | BENIN | CAMEROON | SENEGAL | UK



AGENT DE:
 **Hapag-Lloyd**